

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2015



SOMMAIRE

EDITOS

- 4 Serge Bonnel
- 5 Hervé Domas

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- 8-9 Faits marquants
- 10-11 Données clés
- 12 Administration et finances
- 13 Contribution
- 14 Audit
- 15-17 Promotion

VIE DE LA FILIÈRE

- 20-21 Actualités réglementaires
- 22-23 Opérationnel
- 24 Optimisation
- 25 Valorisateurs
- 26 Export
- 27 Missions connexes

R&D, DÉPLOIEMENT, APPLICATIONS ET ENVIRONNEMENT

- 30 Projets
- 31 Étude
- 32-33 Innovation
- 34 Environnement
- 35 Normalisation

ANNUAIRE

- 38-39 Clients 2015
- 40-41 Collecteurs
- 42 Sites de transformation
- 43 Valorisateurs





SERGE BONNEL
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



HERVÉ DOMAS
DIRECTEUR GÉNÉRAL

DE NOUVEAUX TEXTES POUR UNE PLUS GRANDE ÉQUITÉ

Douze ans après le décret fondateur de la filière des pneus usagés, cette année a été marquée par la publication d'un nouveau décret, le Décret 2015-1003 « relatif à la gestion des déchets de pneumatiques ». Ce texte a non seulement permis de moderniser le cadre réglementaire dans lequel nous évoluons, mais il a surtout fixé de nouvelles modalités juridiques pour un meilleur exercice de notre métier. Pour cela, nos équipes ont travaillé étroitement avec le ministère de l'écologie. Cette collaboration a été studieuse, efficace et fructueuse, je ne peux que m'en féliciter compte tenu des enjeux pour notre avenir.

En fin d'année, ce décret a été suivi par la publication de ses arrêtés d'application. Ces textes étaient devenus nécessaires, d'autant qu'ils confirment et même valident des méthodes de travail que nous appliquons depuis 2004, en particulier la nécessité pour nos collecteurs d'être agréés par la Préfecture de leur département et l'obligation pour les points de collecte de remettre l'intégralité de leurs pneus aux seuls collecteurs agréés. Nous espérons que ces dispositions, gravées dans le marbre juridique et donc non négociables, vont sérieusement mettre à mal les collectes de pneus illégaux, fraude contre laquelle nous nous élevons depuis des années.

Ce nouveau cadre réglementaire a enfin défini un régime de sanctions pour les mises sur le marché de pneus sans versement de l'éco-contribution. Car en dépit de nos efforts, ces pneus-là sont encore trop nombreux à être présentés à la collecte. Les amendes infligées fin 2015 par l'Etat constituent un avertissement à tous les tricheurs : ils ne sont plus à l'abri de sanctions qui les frapperont là où c'est le plus douloureux, c'est-à-dire au portefeuille. Ce n'est que justice vis-à-vis de tous les metteurs sur le marché qui, année après année, déclarent et financent le traitement de leurs pneus en fin de vie.

Pour l'avenir, au titre du principe d'équité et d'une meilleure information du consommateur-automobiliste, nous appelons de nos vœux une éco-contribution du pneu qui fasse l'objet d'une ligne séparée sur facture lors de l'achat de pneumatiques neufs, comme c'est le cas dans la grande majorité des pays européens dotés d'une filière REP. Compte tenu de l'excellent travail accompli avec le ministère en 2015, nous avons bon espoir que cette ligne séparée devienne réalité dès 2016.

UN RECORD ET DE NOUVEAUX ENJEUX

Les records sont faits pour être battus. Une fois de plus en 2015, avec 320 378 tonnes, Aliapur a atteint son plus haut niveau de collecte annuelle de pneus usagés. C'est le signe d'un dynamisme économique dont nous ne pouvons que nous réjouir.

Au-delà de ce succès quantitatif, cette année aura également donné lieu à un audit de notre activité par la Cour des Comptes. Au terme d'une analyse minutieuse, la Cour a rendu un rapport très élogieux qui génère au sein des équipes d'Aliapur une fierté légitime. Il n'est cependant pas question de nous reposer sur ces lauriers : de nombreux axes de progrès subsistent et nous comptons bien répondre à ces défis.

La valorisation matière constitue l'un de nos enjeux les plus importants, puisqu'il s'agit de trouver une seconde vie efficace aux pneus non réutilisables. 2015 aura vu l'émergence d'un produit qui nous tient à cœur : Aglostic. Grâce à cette innovation venue de Nouvelle Calédonie et de la société Aedes Systems, le pneu usagé va contribuer à la lutte contre les maladies transmises par les moustiques. Quoi de plus valorisant que de savoir que notre action peut conduire à endiguer chikungunya, dengue ou zika ? Ce type de coopération avec des acteurs industriels robustes et créatifs constitue le modèle que nous allons nous attacher à développer.

Les secteurs de la route (enrobés bitumineux), du bâtiment ou encore de la plasturgie sont des pistes que nous poursuivons inlassablement, même si

les obstacles de tous ordres sont nombreux. Notre objectif est d'une grande simplicité : le granulat issu de pneumatiques doit devenir une matière première reconnue et valorisée.

Dans le même temps, la valorisation énergétique fait l'objet de plus en plus de demandes de la part de cimentiers notamment. Considérer cette voie comme secondaire serait regrettable puisqu'elle présente de multiples avantages : la préservation des énergies fossiles, la diminution des émissions de CO₂ par la proximité des approvisionnements, la sauvegarde de notre balance du commerce extérieur et des résultats de l'industrie cimentière et, enfin, le fait que la part inorganique des pneus qui ne sert pas de combustible, participe à la fabrication du clinker.

Au final, que l'on parle de valorisation matière ou énergétique, les clés du succès dans les années à venir seront innovation, marché et Europe. Il nous faut consolider nos capacités d'innovation avec des partenariats extérieurs, envisager les développements non d'un point de vue technique mais à travers une approche « marché » et donner un effet de levier à nos efforts en les partageant avec nos collègues d'autres pays. Je suis convaincu que c'est ainsi que la partie se gagnera.



**VIE DE LA
SOCIÉTÉ**

EN 2015



JANVIER

01/01 : Entrée en vigueur du décret relatif au Triman, la nouvelle signalétique des produits recyclables. Les pneus sont concernés par ce dispositif.

07/01 : Aliapur est reçu par la Ministre de l'environnement du Maroc, qui souhaite un soutien technique pour la mise en place d'une filière de collecte et de traitements des pneus usagés.

FÉVRIER

En février, le département R&D d'Aliapur publie la traduction française du « Guide pour la fabrication d'enrobés bitumineux avec de la poudrette de caoutchouc issue de pneumatiques usagés », rédigé par Signus, la filière sœur espagnole. Les conclusions techniques et scientifiques de ce guide présentent des intérêts manifestes pour ce type de revêtement, qu'Aliapur entend désormais promouvoir en France à grande échelle.



AVRIL

14/04 : Sous le pilotage de l'Ademe est lancé un groupe de travail consacré à la granulation, auquel participe activement Aliapur, très impliqué dans cette forme de valorisation des pneus usagés.

23-24/04 : Le groupe de travail européen du CEN TC366, dans lequel Aliapur est pleinement engagé depuis sa création en 2012, se réunit à Madrid pour travailler à la création de normes européennes destinées au recyclage des pneus usagés.

28/04 : L'association Recyvalor démarre l'évacuation d'une tranche de 3 200 tonnes de pneus du site historique de Souillac, dans le Lot. Membre de l'association, Aliapur est en charge du pilotage technique de ce dossier hors normes, puisque le volume total de ce stock est estimé à 25 000 tonnes.

MAI

13/05 : Avec le soutien du Syndicat national du caoutchouc et des polymères (SNCP), Aliapur communique des éléments d'informations sur l'absence d'impact environnemental des pneus usagés à l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).

18-19/05 : Les filières espagnole, française, italienne et portugaise (EFIP) se réunissent à Bologne (Italie) pour partager leurs avancées en matière de R&D et d'identification de nouvelles voies de valorisation.

En mai, le granulateur HET, installé en Moselle et ayant rejoint le réseau Aliapur, accélère son développement par la mise en place de deux lignes de granulation, ce qui permet désormais une montée en puissance des volumes de pneus usagés qui lui sont livrés.

JUIN

01/06 : Première réunion d'Aliapur au Ministère de l'écologie pour aborder le thème de la sortie du statut déchet du pneu usagé. L'objectif de ce nouveau groupe de travail est de permettre au pneu réutilisable d'être considéré comme un produit.

22/06 : Aliapur présente à ses actionnaires un plan à 5 ans, afin de dessiner les grandes lignes du fonctionnement et du développement de l'entreprise à l'horizon 2020.

JUILLET

13/07 : Aliapur signe un contrat avec le groupe LafargeHolcim, pour l'approvisionnement de la cimenterie de Martres Tolosane (Toulouse). L'usine est en cours de modernisation pour absorber des pneus entiers.

20/07 : L'industriel autrichien Kias Recycling, qui s'intéresse aux broyats de la filière française, reçoit une délégation d'Aliapur dans son usine de granulation, non loin de Salzbourg. Les négociations seront rapides et faciles : Kias recevra environ 10 000 tonnes de pneus usagés par an à compter de 2016.



AOÛT

18/08 : Publication au Journal Officiel du décret 2015-1003 « relatif à la gestion des déchets de pneumatiques », qui remplace le décret fondateur de 2002 et donne un nouveau cadre réglementaire à la filière. Aliapur est satisfait de ce texte, fruit d'un travail étroit et constructif avec le Ministère de l'écologie.

En août, Aliapur finalise la mise à jour de son guide de référence « Utilisation des pneus usagés comme combustible alternatif », qui intègre une nouvelle donnée : la part inorganique des pneus.



SEPTEMBRE

08/09 : Aliapur reçoit la filière suédoise SDAB pour échanger sur les voies de valorisation en Europe.

En septembre, Aliapur propose, aux collectivités qui en feront la demande, la mise en place d'un système de collecte ponctuelles de pneus usagés dans les déchetteries qui ne disposent pas de l'espace suffisant pour assurer une collecte permanente. Ces opérations sont prévues pour durer environ 3 semaines.

En septembre aussi, la commune savoyarde de Méry choisit de faire construire deux merlons de protection selon la technique PneuSol, qui utilise des pneus poids-lourd, pour la protection des habitations proche d'une falaise. Aliapur encourage ce type d'ouvrage de TP, qui a prouvé sa robustesse et son efficacité.

OCTOBRE

01/10 : Date d'entrée en vigueur du nouveau décret qui régit l'activité de la filière des pneus usagés.

13-17/10 : Aliapur expose pour la première fois au salon Equip'Auto (Paris Nord Villepinte) avec un stand de 80 m². Cette participation avait essentiellement pour objectif de rencontrer des metteurs de pneus sur le marché : manufacturiers, réseaux de distribution, importateurs...

NOVEMBRE

13/11 : Conçu avec son appui technique, Aliapur est heureux de présenter « Aglostic », un filtre pour gouttière élaboré par la société calédonienne Aedes Systems. Dans cette région affectée par le chikungunya, la dengue et le virus zika, ce filtre fabriqué avec des granulats de pneus permet à l'eau de s'écouler normalement, tout en empêchant les moustiques d'atteindre les eaux stagnantes pour y pondre.

18/11 : La Cour des Comptes remet à Aliapur les « observations définitives » de son audit.

21/11 : Au titre de l'échange de bonnes pratiques entre filières européennes, Aliapur reçoit une délégation d'Ecopneus (Italie) qui s'intéresse au sol équestre Mustang mis au point avec des granulats de pneus. Ce revêtement est installé depuis 2008 à Vallet (Nantes).

DÉCEMBRE

05/12 : Dans le cadre de la COP21, 9 filières -dont Aliapur- s'exposent au Jardin du Luxembourg (Sénat). Baptisée « Mieux trier, recycler, valoriser pour la planète », cette exposition durera jusqu'à début janvier 2016.

24/12 : Publication au Journal Officiel des arrêtés d'application du décret 2015-1003, qui fixent notamment les modalités de la collecte des pneus usagés par des collecteurs agréés (NOR : DEVP1521994A), qui déterminent les missions générales et les objectifs fixés aux éco-organismes de la filière (NOR : DEVP1522390A) ou aux producteurs ayant mis en place un système individuel pour la gestion de pneus (NOR : DEVP1522454A).

Enfin, **en décembre**, Aliapur entame des négociations avec le granulateur espagnol GMN, qui s'intéresse de près aux pneumatiques usagés français. Un accord doit être trouvé début 2016.

PLUS-VALUE ENVIRONNEMENTALE 2015

Hors réutilisation (réemploi et rechapage), 270 836 tonnes de pneus usagés ont été valorisées par Aliapur en 2015, soit l'équivalent de 35,8 millions de pneus tourisme. La valorisation de ces pneus a permis des

économies de ressources naturelles et d'impacts environnementaux. L'ACV des pneus usagés permet d'exprimer ces économies en équivalences d'utilisation d'appareils et d'actions de la vie courante.

270 836 tonnes

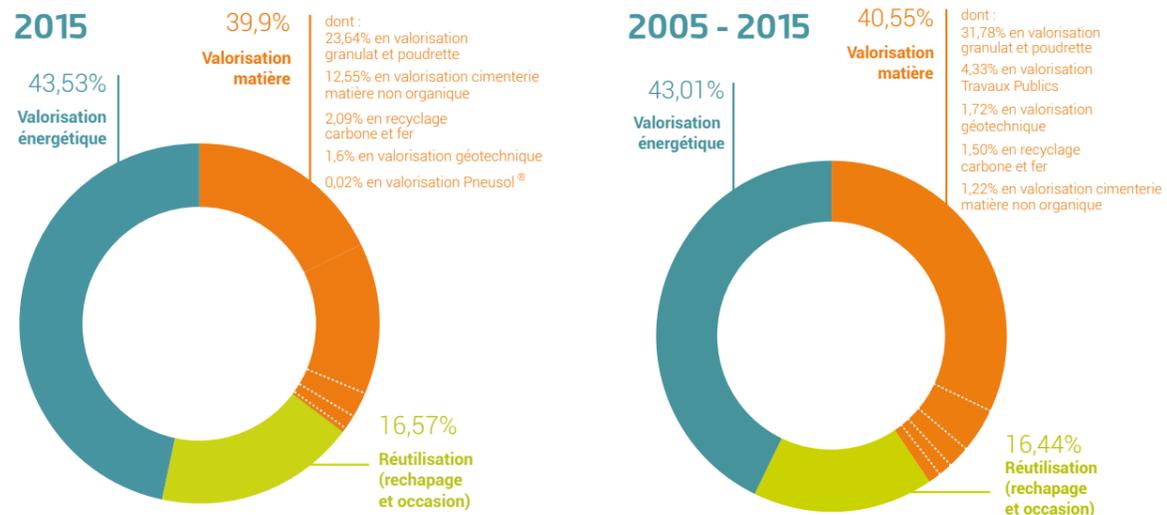
de pneus valorisées hors réutilisation permettent l'économie de :



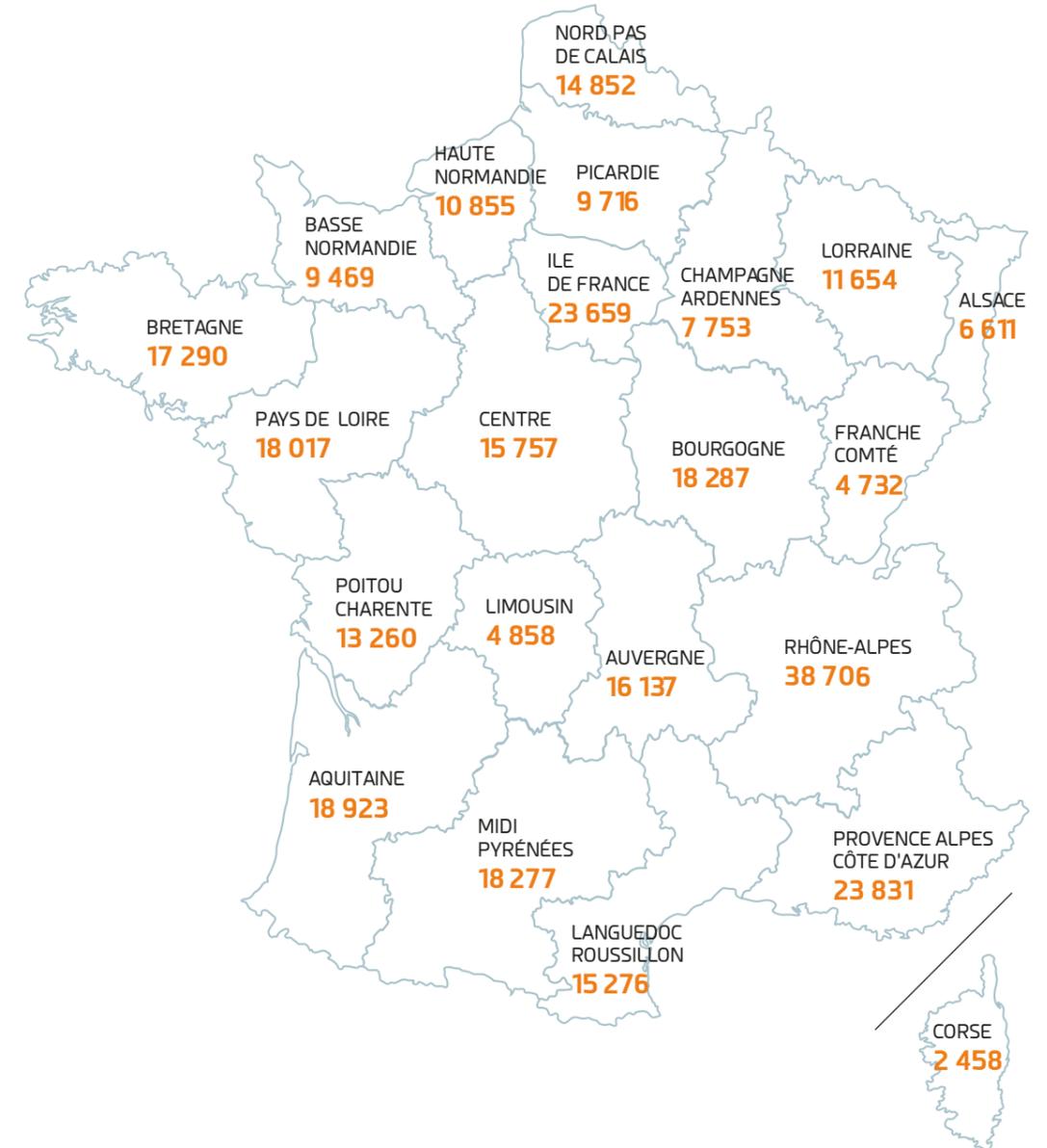
1 - réfrigérateur-congélateur de 235 litres utiles et de classe A
 2 - vol AR Paris-Toulouse : 1200 km en avion moyen-courrier
 3 - lave-linge de 5 kg classe A / 220 cycles de lavage standard par an / consommation d'eau répartie entre programme « coton » standard 60°C pleine charge / demi-charge et 40°C demi-charge
 4 - véhicule émettant 130 gr de CO₂ par an (cible atteinte par la France en 2010) et avec un kilométrage annuel de 12 000 km (km moyens parcourus par un particulier en Europe)

5 - poids-lourd de 16 à 32 tonnes « euro 5 » parcourant 60 000 km par an
 6 - autobus moyen de type transport en commun ou transport de voyageurs parcourant 38 000 km par an (moyenne en France)
 7 - lave-vaisselle standard avec 280 cycles par an (pas de notion de classe A car on parle uniquement des polluants rejetés par les eaux de lavage et dus aux produits nettoyants)

Répartition des voies de valorisation



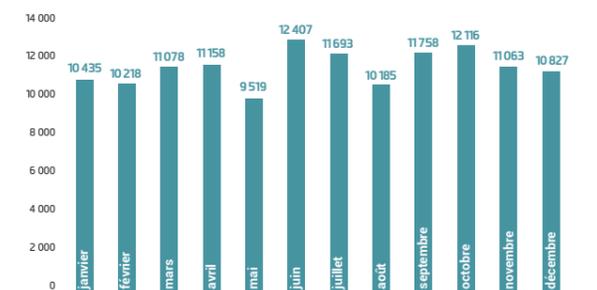
320 378 tonnes de pneus usagés collectées en 2015
 soit l'équivalent de 42,3 millions de pneus tourisme



Nombre de tonnes collectées par mois



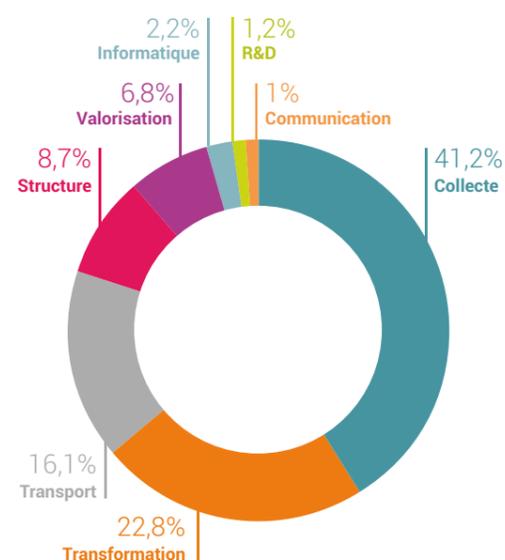
132 457 opérations de collecte en 2015



DES DÉPENSES DE STRUCTURE SOUS CONTRÔLE

- Un chiffre d'affaires opérationnel de **53M€**, financé par les metteurs sur le marché à hauteur de 316 142 tonnes, un **record** depuis la création d'Aliapur.
- Un résultat net 2015 de **527k€**, soit 0,94% du CA. Conformément aux statuts d'Aliapur, aucun dividende n'est versé aux actionnaires.
- **87%** des charges affectées à des opérations de collecte, broyage, transport ou valorisation.
- Le poste **transport** a représenté 16% des dépenses opérationnelles, soit 8,5M€. Il fait l'objet d'un appel d'offre annuel.

Répartition des coûts en 2015



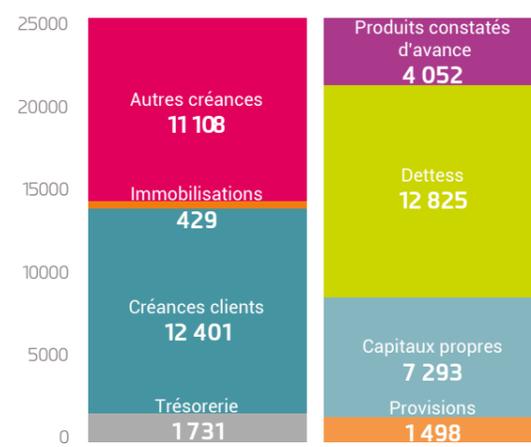
Si les principales dépenses concernent l'organisation de la collecte et du recyclage (les « Opérations »), Aliapur a également dépensé en 2015 :

- **640k€ en R&D**, soit 1,2% du CA, pour des actions de valorisation matière
- 520k€ en communication, soit 1% du CA
- 1,172k€ en informatique, notamment dans le développement d'Aliabase, l'outil métier d'Aliapur.

Les actionnaires

Actionnaires	Actions	Représentant permanent au CA
Bridgestone France	124	M. Benoît RAULIN
Mme Brigitte GBAGBA	1	Mme Brigitte GBAGBA
Continental Holding France	124	Mme Pascale WOITTEQUAND
M. Serge BONNEL, Président du Conseil d'Administration	1	M. Serge BONNEL
Goodyear Dunlop Tyres	249	M. Grégory BOURCHARLAT
M. Mark THYS	1	M. Mark THYS
Manufacture Française des Pneumatiques Michelin	249	M. Pierre-Yves COMBY
M. Patrick OZOUX	1	M. Patrick OZOUX
Pneus Pirelli SAS	124	M. Laurent CABASSU
Pneus Pirelli SPA	1	M. Matthieu BRINON
TOTAL	875	

Bilan 2015



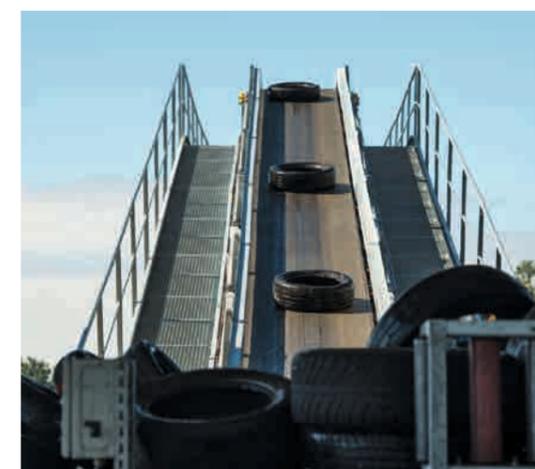
Résultats financiers (en k€)

Chiffre d'affaires	53 191
Exploitation sous-traitance	45 601
Marge d'exploitation	4 708
Excédent brut d'exploitation	1 104
Résultat net	527

L'ÉCO-CONTRIBUTION SERA STABLE EN 2016

Réunis en conseil d'administration courant décembre, les manufacturiers actionnaires d'Aliapur ont fait le choix de maintenir l'éco-contribution 2016 au même niveau que 2015 pour toutes les catégories de pneumatiques.

Pour mémoire, après trois ans de stabilité de 2012 à 2014, la contribution avait significativement baissé



au 1^{er} janvier 2015. La contribution « pneu tourisme », catégorie emblématique qui représente à elle seule les deux tiers des volumes collectés chaque année, était ainsi passé de 1,35 € à 1,25 €. Celle concernant le pneu poids-lourd ayant quant à elle évolué de 9,70€ à 9,10€.

Il est à noter que l'éco-contribution d'Aliapur n'a cessé de baisser depuis les débuts opérationnels de la filière en 2004.

Eco-contribution HT des pneus de catégorie A (pneus tourisme)



Contributions par type de pneus

Catégorie Aliapur	Poids moyen	Type de pneumatiques	Prix HT 2016	Évolution HT 2004/2016
A1 (de 3 à 5 kg)	4,06 kg	Motos, quads, tous pneus entre 3 et 5 kg	0,75 €	-25,00%
A2 (de 5 à 20 kg)	7,57 kg	Voitures, 4X4, petits utilitaires, tous pneus entre 5 et 20 kg	1,25 €	-43,18%
A3 (de 5 à 20 kg)	7,57 kg	Pneus spéciaux (colmatables, équipés de dispositifs additionnels...) sous réserve qu'ils soient aisément identifiables lors du tri	Prix défini selon spécificités du pneu	
B1 (de 20 à 80 kg)	56,11 kg	Véhicules utilitaires, poids-lourds, tous pneus entre 20 et 80 kg	9,10 €	-15,74%
B2 (de 20 à 80 kg)	56,11 kg	Pneus spéciaux (colmatables, équipés de dispositifs additionnels...) sous réserve qu'ils soient aisément identifiables lors du tri	Prix défini selon spécificités du pneu	
C1 (de 80 à 130 kg)	92,12 kg	Agraire, génie civil, travaux publics, manutention	19,50 €	-27,75%
C2 (de 130 à 200 kg)	161 kg	Agraire, génie civil, travaux publics, manutention	32,30 €	-42,68%
D1 (de 200 à 450 kg)	257,17 kg	Agraire, génie civil, travaux publics, manutention	54,15 €	-63,90%
D2 (> à 450 kg)	465 kg	Agraire, génie civil, travaux publics, manutention	101,65 €	-37,54%
E (< à 3 kg)	2 kg	Scooters, tous pneus inférieurs à 3 kg	0,48 €	-42,17%
F1	Moyen 77 kg	Avion commercial	17,10 €	-36,55%
F2	Moyen 6 kg	Avion général	1,45 €	-30,95%
F3	Moyen 16 kg	Avion militaire & régional	3,15 €	-43,75%

LE SATISFECIT DE LA COUR DES COMPTES

La plupart des éco-organismes a fait l'objet d'un audit de la Cour des Comptes en 2015. L'agrément d'Aliapur est prévu pour le 1^{er} janvier 2020. Bien que fonctionnant sans un centime d'argent public, Aliapur a toujours insisté sur la transparence de son fonctionnement, de son financement et de ses actions : son audit a porté sur les exercices 2005 à 2014 et les « Observations définitives » de celui-ci ont été restituées le 18 novembre 2015. Elles sont éminemment positives. Voici les éléments de synthèse.

D'entrée, la Cour des Comptes a relevé que « le fonctionnement de la société est satisfaisant ». « Contrairement à d'autres filières, les collecteurs et traiteurs de pneumatiques usagés doivent faire l'objet d'un agrément préfectoral », ce qui est effectivement le cas depuis les débuts d'Aliapur en 2004. De même, « un accent particulier est mis, notamment dans le règlement intérieur, sur la préservation de la confidentialité des données ». Ceci était un engagement d'Aliapur à sa création, puisque ses actionnaires manufacturiers -et ses clients producteurs- sont également des concurrents commerciaux. À ce propos, la Cour note que « bien que la non-lucrativité de l'éco-organisme ne soit pas prévue formellement dans ses statuts, Aliapur a toujours respecté ce principe » et suggère de l'inscrire directement dans les statuts de l'entreprise.

Gouvernance simple et efficace

Elle précise également que « la gouvernance de la société est simple et efficace » et relève en particulier que « le barème de chaque catégorie [de pneumatiques] n'a cessé de diminuer entre 2004 et 2014, de -10% à -61% selon les catégories. [...] Ces baisses ne sont pas problématiques car Aliapur a quasiment toujours atteint ses objectifs de collecte et de traitement : l'efficacité du système étant assurée, les efforts ont porté sur son efficience ».

UNE ÉTUDE D'IMAGE

Depuis sa création et par son activité, Aliapur est au cœur d'un vaste réseau relationnel qui comprend non seulement les acteurs de la filière de traitement des pneus usagés (metteurs sur le marché, distributeurs, collecteurs, etc), mais également des parties prenantes institutionnelles (Ministère, Ademe, mairies, Préfecture...) et professionnelles (syndicats, éco-organismes, médias, etc).

Ce réseau étant riche et hétérogène, Aliapur évolue dans un flot de représentations qui peuvent être aussi diversifiées que les profils de ses interlocuteurs. En parallèle, l'intérêt général pour la qualité du traitement des déchets, le recyclage et les enjeux environnementaux est croissant. En novembre 2015, Aliapur a donc décidé de faire réaliser une enquête d'image, afin de connaître et d'analyser l'opinion portée sur la société.

Cette enquête prévoit un volet qualitatif avec des interviews d'interlocuteurs directs d'Aliapur, et un volet quantitatif avec un questionnaire adressé à l'ensemble des points de vente collectés. Sa restitution est prévue pour mars 2016.



Une situation financière saine

La Cour des Comptes attribue le même satisfecit aux finances, à la comptabilité et à la tenue des comptes de l'entreprise : « La situation financière de la société est saine et ses modalités de gestion n'appellent pas d'observation. [...] Les documents comptables sont de bonne qualité et sont certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes. La société s'est dotée depuis 2013 d'un outil performant et fiable de suivi des flux de pneumatiques, qui doit être à terme interfacé avec l'outil de gestion comptable ». Il s'agit de l'extranet Aliabase, qui relie en temps réel les 40 000 points de vente collectés avec les 29 prestataires collecteurs et avec la société Aliapur elle-même. La Cour relève au demeurant que cet outil permet « d'assurer une traçabilité des flux de pneumatiques depuis le détenteur jusqu'à la plateforme de valorisation. Les contrôles réalisés sur les prestataires donnent une image d'un dispositif global bien encadré qui devrait répondre aux exigences attendues dans le cadre de l'agrément prévu en 2020 ».

UNE EXPO AU SÉNAT POUR COMPRENDRE LE RECYCLAGE

Participer à la protection de l'environnement, c'est aussi favoriser le tri sélectif, le recyclage, la valorisation et la réduction des déchets. Dans le cadre de la COP21, 9 filières se sont associées à l'agence In-Finitum pour l'organisation de l'exposition grand public « Mieux trier, recycler, valoriser, pour la planète ! », qui s'est affichée au Sénat (Jardin du Luxembourg) pendant un mois, en décembre dernier. Cette exposition a pris la forme de 10 bâches de 3 m de large par 1,80 m de hauteur : une bâche de présentation générale du recyclage et une bâche par filière concernée.

Le recyclage et la valorisation des déchets génèrent de nombreux bénéfices : la protection des ressources naturelles, l'économie des matières premières, la réduction des déchets dont certains peuvent être nocifs pour l'environnement et la santé. Ils favorisent aussi les emplois de proximité, l'innovation et développent de nouvelles économies circulaires.

Avec cette exposition, les visiteurs ont pu découvrir ce que deviennent nos déchets du quotidien, comment recycler et valoriser, quels sont les enjeux et les bons réflexes à avoir. Aliapur a participé à cette exposition, aux côtés de Corepile (piles et petites batteries portables), Cyclamed (médicaments non utilisés), Dastri, (déchets d'activités de soins à risques infectieux), EcoDDS (déchets diffus spécifiques), Eco-Emballages, Ecofolio (papiers), Eco-Système (déchets d'équipements électriques et électroniques) et Eco-TLC (textile, linge de maison et chaussures).

LE CHIFFRE

400

...tweets et une centaine de photos et de vidéos ont été postés cette année sur le compte Twitter de l'entreprise, @Com_Aliapur. Ce compte a été créé en décembre 2014, mais n'a commencé à fonctionner réellement qu'en janvier 2015.

Il est essentiellement dédié à relayer les actualités publiées sur le site institutionnel de la société, ainsi que celles qui paraissent sur la filière dans la presse généraliste et professionnelle. Il informe également de la participation d'Aliapur à des événements nationaux ou internationaux.



2^E ÉDITION DU CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

En janvier 2015, pour la deuxième année, Aliapur a adressé un « certificat d'économies environnementales » à chaque point de vente collecté au moins une fois pendant l'année 2014.

Ce certificat s'appuie sur un calculateur environnemental mis au point par Aliapur sur la base de l'Analyse de Cycle de Vie du pneu usagé réalisée en 2010 par le cabinet PricewaterhouseCoopers.

Il convertit en litres d'eau, en litres de diesel et en kWh les économies d'énergies et de ressources naturelles réalisées grâce aux pneus usagés collectés dans chaque point de vente, ou plutôt, grâce à l'utilisation de ces pneus usagés recyclés à la place de matières premières manufacturées pour la fabrication de nouveaux produits. C'est le cas, par exemple, quand les granulats de pneus servent à fabriquer des sols sportifs à la place de granulés de caoutchouc conçus à base de dérivés de pétrole. C'est également le cas quand les broyats de pneus sont utilisés comme combustible par les cimenteries, évitant ainsi d'avoir recours au charbon. Chaque professionnel de l'automobile collecté a reçu un Certificat personnalisé.

PREMIÈRE PARTICIPATION D'ALIAPUR AU SALON EQUIP'AUTO

Pour la première fois, en 2015, Aliapur a participé au salon professionnel Equip'Auto, qui s'est tenu du 13 au 17 octobre au parc des expositions de Paris Nord Villepinte. L'entreprise n'ayant rien à vendre -elle est financée par l'éco-contribution et assure une collecte gratuite chez les professionnels de l'automobile-, cette participation avait essentiellement pour objet de rencontrer les metteurs de pneus sur le marché (manufacturiers, distributeurs, importateurs, réseaux, etc.) qui déclarent déjà leurs pneus auprès de la société ainsi que des metteurs sur le marché susceptibles de la rejoindre, mais également les points de vente collectés et les parties prenantes institutionnelles ou professionnelles (organismes, syndicats...).

Sur son stand de 80m² installé dans l'espace dédié aux réseaux d'entretien et de distribution, Aliapur a fait tourner en temps réel son calculateur d'économies environnementales : du mardi au vendredi, ce calculateur a affiché le nombre de pneus collectés en métropole et leur équivalence en économies de ressources naturelles et d'émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, comme une grande partie des exposants, Aliapur a profité de la nocturne du jeudi pour recevoir 300 invités sur son stand, moment privilégié pour des échanges fluides et conviviaux, autour du président du Conseil d'administration d'Aliapur et Directeur général de Continental Serge Bonnel, du Directeur général d'Aliapur Hervé Domas et de la majorité des équipes de la société.



LE CHIFFRE

707 916

...pneus tourisme ont été collectés par Aliapur du mardi 13 octobre à partir de 9h jusqu'au vendredi 16 à 18h, c'est-à-dire pendant les 4 jours ouverts du salon. Cette collecte a été retransmise en temps réel sur le calculateur environnemental installé sur le stand.

Valorisés ou recyclés par la filière Aliapur, ce volume de pneus utilisé à la place de produits manufacturés ou de combustibles fossiles équivaut à des économies environnementales considérables : la consommation électrique de près de 80 000 réfrigérateurs fonctionnant pendant 1 an, la consommation d'eau de 2,48 millions de cycles de lave-linge et l'émission de CO₂ d'une voiture parcourant 84 millions de km. À noter que toutes ces économies s'additionnent !



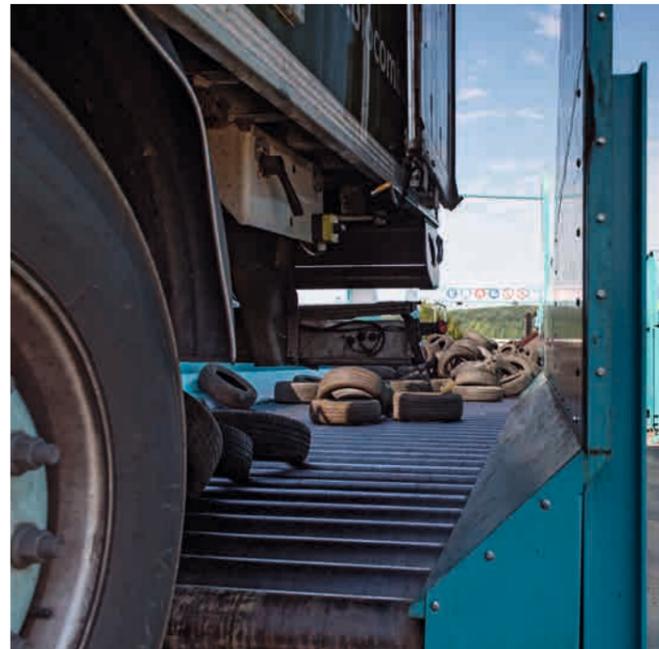
VIE DE LA
FILIÈRE

UN NOUVEAU CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LA FILIÈRE

Signé de la Ministre de l'écologie et publié au Journal Officiel le 18 août, le Décret 2015-1003 « *relatif à la gestion des déchets de pneumatiques* » vient modifier le décret fondateur de la filière publié en 2002. Ce rafraîchissement du cadre réglementaire en vigueur entraîne quelques modifications, parmi lesquelles les obligations des metteurs sur le marché de pneumatiques, notamment en cas de déficit ou de difficultés de collecte. Le décret introduit également des objectifs plus précis, en particulier en termes de couverture territoriale, de recyclage et de valorisation des déchets de pneumatiques. Pour Aliapur, le nouveau décret est le fruit d'un long travail d'échanges et d'efforts conjoints poursuivi avec le Ministère de l'Ecologie depuis 2013. Ce texte répond autant aux attentes de la filière d'aujourd'hui que le décret fondateur de 2002 correspondait à ses besoins à son lancement opérationnel en 2003. D'autant que, dans l'intervalle, les métiers ont considérablement évolué et toute la chaîne de traitement des pneus a été développée.

Agrément obligatoire

Parmi les mesures les plus satisfaisantes, on retiendra notamment celle qui impose aux détenteurs et aux distributeurs (les professionnels de l'Automobile) de remettre l'intégralité de leurs pneus usagés aux seuls collecteurs agréés. Aliapur se félicite du caractère officiel de cette disposition puisque ses collecteurs sont tenus d'être titulaires d'un agrément depuis le début opérationnel de l'activité de la filière en mars 2004. Il donne donc un cadre légal à une obligation déjà mise en œuvre sur le terrain. Surtout, cette mesure permettra de lutter plus activement contre les collectes sauvages. De même, la société se réjouit de



la définition d'un régime de sanctions officielles pour les mises sur le marché de pneus sans versement de l'éco-contribution.

Quant à la hiérarchisation des modes de valorisation, elle est clairement énoncée avec, par ordre de priorité, la réutilisation, le recyclage (valorisation matière), puis les autres modes de valorisation, y compris la valorisation énergétique. Pour Aliapur, cette hiérarchisation est une piste de progrès intéressante, qui impactera toute la filière.

Ce nouveau décret est entré en application le 1^{er} octobre 2015 et consacre la maturité de la filière dont l'exemplarité est régulièrement saluée.

TRIMAN : LA SIGNALÉTIQUE DES PRODUITS RECYCLABLES

Un nouveau logo a fait son apparition sur les produits et emballages : le Triman. Cette signalétique, qui répond à une obligation réglementaire, informe le consommateur que « *le produit ou l'emballage [...] doit être trié ou rapporté dans un point de collecte pour être recyclé* ».

Le texte du décret relatif au Triman est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Les pneumatiques sont concernés par ce dispositif, mais ils bénéficient de critères de marquage dérogatoires. Aliapur a choisi le « *marquage par défaut sur un support dématérialisé* », c'est-à-dire sur son site internet. La plupart des manufacturiers ont retenu la même option : en effet, l'absence de packaging des pneus supposerait de modifier tous les moules de cuisson pour un marquage direct sur les flancs. Or, les normes inscrites sur les flancs des pneumatiques sont définies par une réglementation européenne.

UN ARRÊTÉ POUR LES MODALITÉS DE LA COLLECTE

Le 15 décembre, le décret 2015-1003 a été complété par un arrêté « *relatif à la collecte des déchets de pneumatiques usagés* » (NOR : DEVP1521994A), co-signé par la Ministre de l'écologie et le Ministre de l'économie, qui remplace l'arrêté de 2003 et s'adresse aux collecteurs ainsi qu'aux « *professionnels de la gestion de déchets de pneumatiques* ». Ce texte détermine très précisément leur procédure d'agrément par le préfet : il définit notamment le contenu du dossier de demande d'agrément à remettre en préfecture, celui du cahier des charges que les collecteurs doivent respecter et les conditions minimales de la collecte des déchets de pneumatiques chez les professionnels de l'automobile. Il rappelle également qu'un collecteur doit faire état de la « *promesse d'engagement* » d'un ou plusieurs metteurs sur le marché individuels ou d'un organisme collectif -en l'occurrence Aliapur.

Là encore, Aliapur ne peut que se féliciter de la mise en place d'un cadre réglementaire complémentaire et rigoureux. Non seulement, c'est une reconnaissance accrue d'un métier qui s'est considérablement étoffé et professionnalisé depuis une douzaine d'années,



mais cet arrêté est aussi un texte officiel pour lutter contre les collecteurs illégaux -ces freeriders qui pillent les stocks de pneus usagés dans les garages et en extraient illégalement les pneus ayant encore une valeur marchande pour les revendre sur le marché de l'occasion. Pour mémoire, la réutilisation est la voie de valorisation privilégiée par la directive européenne et le décret de 2015. En outre, le commerce des pneus réutilisables fait partie de l'économie générale de la filière.

Les dispositions qui s'imposent

Il appartient ainsi aux distributeurs et aux détenteurs (les points de collecte) de « *prendre toutes les dispositions qui s'imposent afin de préserver le potentiel de réutilisation, de recyclage et de valorisation des déchets de pneumatiques, notamment en ne remettant les déchets de pneumatiques destinés à être réutilisés qu'à des collecteurs agréés conformément à l'article R. 543-143 du code de l'environnement, en les stockant de manière à conserver leur intégrité, en les séparant d'autres types de déchets* ». Pour mémoire, ces obligations font déjà partie des conditions de collecte définies par Aliapur et dont le respect garantit la gratuité du ramassage des pneus.

À noter encore que l'arrêté rappelle que les pneumatiques mis sur le marché sans respecter la réglementation de prise en charge et de traitement en fin de vie (soit individuellement, soit en versant une éco-contribution à une organisme collectif -par exemple Aliapur) « *ne sont pas éligibles à une collecte gratuite* ». La législation prévoit d'ailleurs un régime de sanctions financières sévère pour les metteurs sur le marché ne respectant pas cette disposition.

LE CHIFFRE

5 ...comme le « *plan pluriannuel de réalisation des objectifs de cinq ans* » que l'arrêté du 15 décembre prévoit à son article 8 pour chaque organisme en charge du traitement des pneus usagés, dont Aliapur. Ce plan doit présenter les orientations proposées pour répondre aux finalités fixées par ce même arrêté. Il doit notamment préciser « *la répartition envisagée entre la réutilisation, le recyclage, la valorisation matière et la valorisation énergétique des déchets de pneumatiques [...] ainsi que les débouchés envisagés* ».

ASSISTANCE TECHNIQUE À L'OUTRE-MER

Depuis une dizaine d'années, c'est-à-dire sans attendre la disposition officielle inscrite dans l'arrêté du 15 décembre, Aliapur a mis en œuvre un accompagnement spécifique en faveur des départements d'Outre-Mer -Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion. Technique et opérationnel, cet accompagnement a permis aux acteurs locaux de mettre en place leur propre organisation de recyclage des déchets de pneumatiques.

Avec le même objectif, Aliapur s'est ainsi rendu à Mayotte en juin 2015, afin de rencontrer l'ensemble des décideurs publics et économiques locaux (conseil général, CCI, Medef, Ademe, chefs d'entreprises, distributeurs...). La filière locale est en marche.

ENCORE UNE ANNÉE RECORD POUR LA COLLECTE

Avec une collecte de 320 378 tonnes, l'année 2015 inscrit un nouveau record dans l'histoire d'Aliapur. Toutes les catégories de pneus ont progressé en volumes. En parallèle, le délai de ramassage est descendu, en moyenne sur l'année et sur l'ensemble des départements, en-dessous des 5 jours ouvrés après l'enregistrement de la demande d'enlèvement. La commande initiale des metteurs de pneus sur le marché s'élevait à 316 142 tonnes pour 2015. Aliapur a donc non seulement rempli son objectif, mais l'a également dépassé de 4 236 tonnes, soit l'équivalent de plus d'un demi-million de pneus tourisme. Ce dépassement a été pris en charge par les réserves de financement constituées en 2012, seule année au cours de laquelle Aliapur n'a pu collecter la totalité des volumes commandés : 20 000 tonnes de pneus usagés avaient manqué à l'appel à cause du ralentissement des ventes de pneus neufs.

Vigilance des pouvoirs publics

Reste que le record de 2015 s'explique par deux phénomènes : une augmentation significative des ventes de pneus neufs en 2014 (impactant d'autant la commande des volumes à collecter cette année) mais aussi, pour partie, la vigilance accrue des

pouvoirs publics à l'égard des metteurs sur le marché qui omettaient, parfois involontairement parfois sciemment, de déclarer leurs pneus et de verser l'éco-contribution correspondante.

Pourtant, cette année s'est également caractérisée par une dégradation du volume de pneus réutilisables, tant dans la catégorie tourisme que dans la catégorie poids-lourd : Aliapur et ses prestataires ont dû faire face à une augmentation du pillage, dans les points de vente, des pneus ayant de la valeur sur le marché de l'occasion. Si la pose de bennes fermées (capables de stocker 500 à 600 pneus de voiture) restera prioritaire chez tous les professionnels de l'automobile dont le volume de ventes de pneus neufs le justifie, il existe aujourd'hui une demande pour des contenants sécurisés de plus petite taille, pouvant accueillir 100 à 200 pneus. Plusieurs collecteurs ont déjà travaillé sur des prototypes ; cette piste sera creusée par Aliapur et ses prestataires en 2016.

LE CHIFFRE

42,3

...millions de pneus tourisme, c'est l'équivalence de ce que représentent les 320 378 tonnes collectées par Aliapur en 2015.

BILAN ANNUEL ET ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES

Comme chaque année, Aliapur a réuni l'ensemble de ses prestataires pour dresser un bilan annuel de la filière. Cette rencontre a eu lieu le 26 novembre en région lyonnaise. Elle a largement porté sur les nouveautés réglementaires, en particulier le décret du 18 août « relatif à la gestion des déchets de pneumatiques », véritable fil conducteur de toute l'activité du secteur (voir p.20). Cette journée a également permis de faire un premier état des lieux chiffré de l'année et de passer en revue les évolutions opérationnelles et les avancées en Recherche & Développement des voies de valorisation des pneus usagés.



DES COLLECTES PONCTUELLES DANS LES DÉCHETTERIES

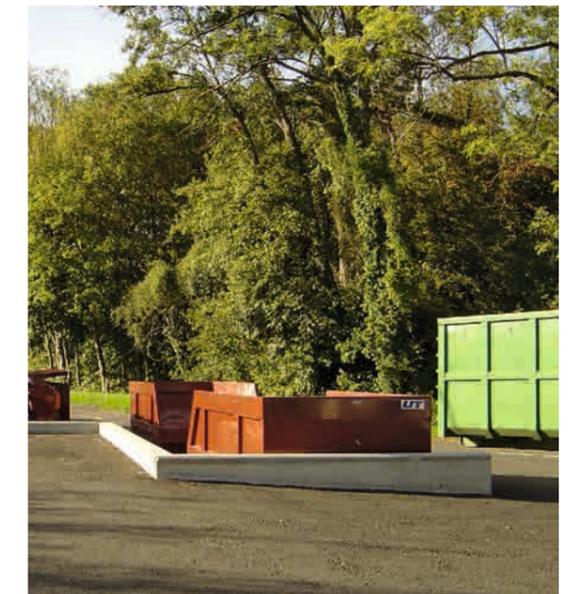
En règle générale, les pneus usagés sont laissés par les automobilistes chez les professionnels de l'automobile lors de l'achat de pneus neufs. Cependant, il arrive que les particuliers disposent de pneus usagés dont ils souhaitent se débarrasser sans pour autant acheter des pneus neufs. Le geste naturel et citoyen est de les déposer en déchetterie. Dans celles qui disposent de l'espace et des infrastructures nécessaires, Aliapur fait collecter tous les ans environ 1,8 million de pneus tourisme usagés. L'enlèvement de ces pneus a d'ailleurs fait l'objet d'une Charte, signée en octobre 2008 par Aliapur, le Cercle National du Recyclage (CNR), l'association des Maires de France (AMF) et Amorce (association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets).

Opérations réservées aux particuliers

Mais le pneu étant un déchet plutôt encombrant, de nombreuses déchetteries sont dans l'incapacité de les prendre en charge faute de place. A l'automne 2015, Aliapur a donc proposé au CNR de mettre en place des collectes ponctuelles dans les collectivités qui en font la demande. Ces opérations sont réservées aux particuliers et ne concernent donc pas les professionnels qui bénéficient de la collecte gratuite dans leurs établissements.

Ces collectes ponctuelles en déchetteries sont prévues pour durer deux à trois semaines en moyenne, pendant lesquelles le prestataire agréé en charge du département met gratuitement une ou plusieurs bennes à disposition de la collectivité. Naturellement, les conditions de collecte restent inchangées : seuls

sont acceptés les pneus de voiture et de deux-roues (à l'exception des pneus de vélos) débarrassés de leur jante, non mélangés à d'autres déchets –et pas plus de 4 pneus par foyer. En outre, pour pouvoir être recyclés, ces pneus ne doivent pas être souillés, par exemple par des huiles ou des acides de batterie. Pour Aliapur, ces collectes ponctuelles sont une réponse efficace et pragmatique à une demande d'élus et de collectivités particulièrement sensibles aux questions environnementales, qui manquent de place dans les déchetteries mais qui souhaitent éviter les dépôts sauvages de pneus. Il était donc logique de mettre en place la solution adaptée.



ALIAPUR TESTE SON APPLICATION

En octobre 2015, Aliapur a mis en test son application pour smartphone chez deux de ses prestataires de collecte. Gratuite et réservée aux professionnels en lien avec la filière Aliapur, cette application se définit comme « un service simple et rapide pour signaler un incident de collecte ». A terme, elle aura fait l'objet de deux développements, l'un réservé aux collecteurs, l'autre aux points de vente collectés. Développée dès cette année, la partie « collecteurs » permet donc à un prestataire de signaler un incident, une perturbation ou une difficulté en quelques étapes, par exemple si les pneus à collecter sont inaccessibles, s'ils sont souillés, si le site est fermé, si la collecte est empêchée, etc. Une fois connecté à l'application, le collecteur est géolocalisé, il choisit le type d'incident dans un menu déroulant et peut éventuellement ajouter une photo. Le tout est transmis en temps réel à Aliapur qui, une fois informé, prendra les mesures nécessaires pour remédier à la situation.

Cette partie « collecteurs » de l'application sera déployée chez tous les prestataires l'an prochain, de même que la partie réservée aux distributeurs. Ces derniers pourront ainsi faire remonter à Aliapur leurs propres difficultés. L'application devrait être pleinement opérationnelle au dernier trimestre 2016.

DES INVENTAIRES À LA VITESSE DU LASER

Chaque année, en décembre, Aliapur fait un inventaire chez ses prestataires de collecte et de transformation, afin de rapprocher les stocks de pneus entiers et de broyats physiquement présents sur les sites en fin d'exercice, des volumes mentionnés dans les bases de données informatiques de la société.

Jusqu'à présent, ces inventaires ont été réalisés en pesant l'intégralité des stocks. Cette méthode fournit des résultats précis et justes, mais elle prend du temps, plus d'une journée pour les sites les plus importants, puisque pneus entiers et broyats doivent être chargés dans des camions, pesés, puis remis en place. Surtout, elle mobilise des conducteurs d'engins et des chauffeurs, et entraîne autant d'émissions de CO₂.



Pourtant, l'inventaire est nécessaire. En 2015, Aliapur s'est donc adressé à SGS, organisme de certification de renommée mondiale qui délivre déjà les certificats Qualicert-Valorpneu pour les procédures de qualité et de traçabilité de la filière. Depuis deux ans, SGS a développé une méthode de calcul des stocks par des mesures laser. Il fallait toutefois adapter ces calculs à la spécificité des pneus entiers et surtout des broyats de pneus. Pour cela, la R&D d'Aliapur a fait des études de densité des broyats en fonction de leur taille (small, medium, large), qui ont servi d'étalons.

Concrètement, le laser est monté sur une nacelle surplombant chaque stock à quantifier ou, si la configuration le permet, posé sur pied. Il fournit une image en 3D qui, combinée aux études de densité d'Aliapur, permet de reconstituer le cubage et donc de calculer les tonnages avec précision. Outre le gain de temps - pas plus d'une demi-journée pour les sites les plus volumineux - cette méthode est fiable, économe en manutention et supprime les émissions de CO₂ liée à la circulation des camions. Aliapur envisage déjà la prochaine étape : remplacer la nacelle par un drone.

LE CHIFFRE

2 ...mesures laser suffisent pour calculer le volume de broyats de pneus usagés contenu dans une cellule de stockage. Chaque cellule pouvant généralement contenir jusqu'à 300 tonnes, ces 2 mesures évitent ainsi la circulation des 15 camions nécessaires pour transporter les broyats jusqu'à la pesée.



ALIAPUR ÉTEND SON RÉSEAU EN EUROPE

Trois nouveaux valorisateurs ont rejoint le réseau Aliapur en 2015 : le granulateur autrichien Kias Recycling, l'usine espagnole du cimentier italien Italcementi et une cimenterie LafargeHolcim proche de Toulouse.

Avec son usine installée à Ohlsdorf, à une cinquantaine de kilomètres de Salzbourg, Kias Recycling est un groupe spécialisé dans la valorisation des pneus usagés. Le marché de la granulation autrichien est dynamique et se caractérise par de nombreux exutoires pour les granulats de pneus. Mais les volumes de pneus usagés et de broyats de pneus étant insuffisants en Autriche, le granulateur s'est rapproché d'Aliapur pour sa réputation à fournir des broyats caractérisés et de qualité toujours égale quelle qu'en soit la provenance. La négociation a été limpide et rapide. Aliapur s'est engagé à fournir à Kias un volume annuel de broyats de pneus de l'ordre de 10 000 tonnes, à ajuster en fonction de la demande hexagonale (prioritaire) et de l'activité du granulateur. Kias est le premier valorisateur autrichien de la filière. Soucieux de diversifier son réseau de valorisateurs, Aliapur a également signé un accord avec une cimenterie espagnole installée à Anorga, en bordure du golfe de Gascogne, tout près de la frontière française.

Cette usine appartient au groupe italien Italcementi. À compter de 2016, cette cimenterie recevra des broyats de pneus de format « small ».

Des travaux pour absorber des pneus entiers

Un deuxième accord a été signé avec une autre cimenterie, cette fois du groupe LafargeHolcim, située à Martres Tolosane (Toulouse). L'usine est en cours de modernisation : le groupe a investi plusieurs millions d'euros pour la mise en place d'un procédé d'injection des pneus par le système breveté « Mid Kiln ». Ce projet est soutenu par l'Ademe, qui a participé au financement à hauteur de 400 000 €. Il s'agit pour cette usine de pouvoir absorber, non plus des broyats de pneus comme c'est généralement le cas, mais des pneus entiers, à l'instar de la cimenterie LafargeHolcim de Bouc-Bel-Air, aux portes de Marseille, et l'usine Vicat située à Créchy, dans l'Allier. Enfin, Aliapur a également noué des contacts avec un granulateur espagnol, la société GMN. Située à Maials à une cinquantaine de kilomètres de Tarragone, elle serait elle aussi une nouvelle venue dans la filière. Ces contacts devraient en principe déboucher sur un contrat en 2016, pour la livraison de pneus entiers.



126 882 TONNES EXPORTÉES EN 2015



Si 2015 est en retrait par rapport à 2014 (plus de 133 000 tonnes), l'année se caractérise malgré tout par un volume important de broyats de pneus exportés : près de 127 000 tonnes, soit l'équivalent de 16,7 millions de pneus tourisme. 2015 a donc été une nouvelle année forte pour l'export, signe d'une demande toujours soutenue de broyats issus de la filière française, caractérisés par une qualité constante quel qu'en soit le site de transformation dont ils sont issus.

Partenaire historique d'Aliapur depuis 2004, l'industrie cimentière marocaine est, comme tous les ans, le premier importateur de broyats. Sur place, Aliapur livre les principaux groupes cimentiers locaux : LafargeHolcim Maroc, Cimar (groupe Italcementi) et Cimac (Ciments de l'Atlas). Au total, près de 70 000 tonnes ont été livrées, transportées par 31 bateaux, dont 7 navires fluviomaritimes, capables de naviguer aussi bien sur les fleuves qu'en haute mer. 4 navires ont descendu le Rhône depuis le port fluvial de Salaise (sud de Lyon) et 3 autres ont emprunté la Seine depuis le port fluvial de Saint-Aubin (est de Rouen), avant de rejoindre le Maroc. Ensemble, ces navires fluviomaritimes ont permis de transporter 12 000 tonnes de broyats, ce qui a permis d'éviter la circulation de plus de 400 poids-lourds sur des axes routiers déjà

très empruntés et souvent saturés, économisant ainsi l'émission d'autant de CO₂.

Avec des volumes beaucoup plus modestes, deux nouvelles destinations ont été inaugurées en 2015 : l'Autriche et l'Espagne (*lire aussi p.25 : « Aliapur étend son réseau en Europe »*).

LE CHIFFRE

320 ...bateaux ont livré des broyats de pneus pour le compte d'Aliapur, toutes destinations confondues, depuis 2004 : 290 vers le Maroc, 25 vers la Suède et 5 vers la Finlande.

VOLUMES ET DESTINATIONS

Maroc : 69 553 tonnes (industrie cimentière)
Allemagne : 22 314 tonnes (granulation)
Suisse : 13 348 tonnes (industrie cimentière)
Hollande : 9 870 tonnes (granulation)
Suède : 6 504 tonnes (chaufferie urbaine)
Autriche : 3 002 tonnes (granulation)
Luxembourg : 1 624 tonnes (aciérie)
Espagne : 667 tonnes (industrie cimentière)

LES PNEUS D'ENSILAGE GÉRÉS PAR ALIASTOCKS

Créée par Aliapur en 2005 pour le traitement des stocks historiques alors que cela n'était pas sa mission initiale, la société Aliastocks a été mise en sommeil en 2008, à la création de l'association Recyvalor. Elle a été réactivée en 2011 pour la prise en charge de missions connexes à l'activité d'Aliapur : la gestion des pneus issus des véhicules hors d'usage (VHU, voir ci-dessous), le traitement des pneus d'ensilage et les pneus hors décret.

3 000 tonnes dans le Rhône

Longtemps, les pneus utilisés pour le maintien des bâches d'ensilage ont été considérés comme une voie de valorisation. Ces dernières années, les chambres d'agriculture ont très fortement incité les exploitants à les remplacer par des solutions alternatives, voire à opter pour d'autres méthodes de couverture des silos. Reste alors à se débarrasser de ces pneus. Le coût de leur traitement étant élevé, la plupart des chambres d'agriculture contribuent, aux côtés des agriculteurs, à leur prise en charge financière.

En 2015, Aliastocks a remporté l'appel d'offres de la chambre d'agriculture du Rhône, pour la collecte et la valorisation d'un volume de 3 000 tonnes de pneus

d'ensilage dans le département. Aliastocks a fait appel à la société Eurec Environnement, prestataire d'Aliapur. Les agriculteurs ont déposé leurs pneus dans des bennes installées sur plusieurs exploitations, exempts de jantes et de tout autre déchet. Ces pneus ayant séjourné en extérieur parfois plusieurs années, ils n'ont plus la souplesse ni les qualités requises pour être granulés. Ils ont été valorisés comme combustible alternatif en cimenterie.

RECYVALOR CONCENTRÉ SUR LE SITE DE SOUILLAC

Le gigantesque stock historique de Souillac (estimé à 25 000 tonnes de pneus), dans le Lot, est assurément le plus gros chantier de l'association Recyvalor. Son évacuation, pilotée par Aliapur qui représente ses actionnaires manufacturiers au conseil d'administration de l'association, a commencé en 2012 et se poursuit par tranche chaque année. En 2015, 3 137 tonnes ont été évacuées et traitées par l'entreprise Alcyon, retenue sur appel d'offres, soit l'équivalent de plus de 400 000 pneus. Abandonnés en plein air pendant des décennies, ces pneus n'ont plus leurs qualités élastiques, ce qui rend impossible une valorisation matière, mais n'ont rien perdu de leurs qualités intrinsèques : ils ont été valorisés comme combustible de substitution en cimenterie.

Un second chantier a également été évacué en fin d'année à Moulins la Marche (département de l'Orne) : modeste, celui-ci a concerné une petite centaine de tonnes, valorisée pour moitié en Travaux Publics et pour moitié en granulation.

Pour mémoire, l'association Recyvalor a été créée en 2008. Elle regroupe les représentants des distributeurs, des manufacturiers et des constructeurs automobiles, ainsi que des professionnels du secteur du pneumatique et du déchet et des experts de l'environnement. Recyvalor agit en partenariat avec l'Etat (ministère de l'écologie) et dispose pour cela d'un budget global de 3,2 M€ sur la période 2015-2017 afin de couvrir les dépenses de collecte et d'élimination. Si Aliapur met gracieusement à disposition de Recyvalor son organisation et son savoir-faire, les actionnaires d'Aliapur soutiennent également l'association au travers de 325 000 € versés pour l'année 2015.



VHU : DES VOLUMES EN HAUSSE

A périmètre constant, les volumes de pneus issus des véhicules hors d'usage (VHU) collectés par Aliastocks ont légèrement augmenté en 2015 pour atteindre 5 670 tonnes, ce qui représente l'équivalent de 750 000 pneus tourisme, soit 30 000 pneus de plus qu'en 2014. Malgré tout, le taux de réutilisation des pneus issus des VHU n'évolue pas et stagne autour de 8% (soit deux fois moins que pour les pneus collectés dans les garages), comme en 2014, essentiellement à cause de méthodes de démonte parfois agressives. Aliastocks traite ces pneus pour le compte du groupe GVF (Volkswagen, Audi, Seat, Skoda...), Suzuki, Honda et Porsche.



**R&D, DÉPLOIEMENT,
APPLICATIONS
ET ENVIRONNEMENT**

L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS R&D



Recherche	Développement	Industrialisation	Diffusion/déploiement
Traitement de surface	Fibres en renforcement d'enrobés routiers	Caractérisation physico-chimique des broyats	Granulats en sols équestres
Biotechnologies appliquées aux granulats	Odeurs	Caractérisation physico-chimique des granulats	Cabine Visiopur
Comportement au feu des matériaux	Ecran Acoustique	Caractérisation physico-chimique des fibres textiles	Broyats en fonderie et en aciérie
Interaction poudrette-bitume	Pérennité des performances des granulats en gazon	Caractérisation physico-chimique des fils métalliques	Pneus entiers en réaménagement de Carrière
Filtration des eaux usées	Procédé de génération de poudrettes à haut rendement	Caractérisation physico-chimique des fils métalliques	Innocuité environnementale des granulats en gazons synthétiques
ACV fin de vie	Granulats / poudrette en isolation acoustique	Composites thermoplastiques à base de granulats	Revêtement piste athlétisme
Caractérisation / Micronisation	Formulation de pièces moulées	Caractérisation physico-chimique des poudrettes	ACV de 9 voies de valorisation
Evaluation des nanoparticules dans les PUNR		Composites cimentaires	Taux d'inorganique des PUNR
Expertise des produits issus de pyrolyse		Filtres anti moustiques	Biomasse des PUNR
Production de PU à base de PUNR			Positionnement des PUNR comme combustible
Etude de marché application bâtiments			Recyclage des fils en aciérie
Analyse des méthodes de mesure sur les HAP			Etude du Marché des granulats en Europe
Réalisation de joints à base de PUNR			Publication de Fiches Techniques Granulats
Optimisation du tri			Pneus Broyés en drainage, infiltration et rétention : états de l'art et bonnes pratiques

■ Innovation Aliapur ■ Environnement et Développement Durable
■ Caractérisation / Normalisation / Sortie du Statut Déchet

LES CIMENTIERES BOOSTENT LA VALORISATION MATIÈRE

Plus de 170 000 tonnes de pneus usagés entiers ou broyés ont été envoyées en cimenterie en 2015. Historiquement, cette valorisation énergétique en cimenterie a toujours représenté des volumes importants, en réponse à une demande soutenue de la part d'industriels utilisant le pneu usagé comme combustible de substitution depuis les années 1970. Jusqu'en 2009, peu d'informations concernant les caractéristiques des pneumatiques étaient disponibles. A l'époque, Aliapur avait réalisé une première campagne de mesure, dont les résultats ont permis de confirmer que le pneu usagé est un excellent combustible alternatif puisque son pouvoir calorifique est égal à celui du charbon et pratiquement identique à celui du coke de pétrole, deux combustibles fossiles. Cette étude avait également permis de définir la part biomasse du pneu, ce dernier étant fabriqué en partie avec du caoutchouc naturel.

du calcaire. En outre, les cendres qui découlent de la combustion constituent une partie intégrante du produit fini qui est le ciment. En fait, dans le pneu, seul le carbone est totalement consommé par l'opération de combustion : le fer, la silice, le soufre et le zinc (matières inorganiques) restent présents dans le clinker et fournissent ainsi des minéraux capables de compenser les déficits des gisements carriers habituellement utilisés pour la fabrication du ciment. Dans l'étude d'Aliapur datant de 2009, la composition des cendres n'avait pas été abordée car elle ne constituait pas une caractéristique nécessaire pour l'évaluation du pneu usagé en tant que combustible de substitution. Ce n'est que depuis peu que l'industrie cimentière s'intéresse aux taux de cendres représentés par leur part inorganique (sans carbone).

... et une source d'énergie

L'approche des industriels est de pouvoir utiliser les déchets comme matière première et source d'énergie, afin de remplacer les ressources naturelles minérales et les combustibles fossiles dans les procédés industriels (« co-processing »). Pour soutenir cette démarche, Aliapur a donc cherché à disposer de valeurs de référence fiables en s'appuyant sur la composition intrinsèque des pneumatiques -pour mémoire, cette composition est constante et répétable quel que soit l'origine des pneus collectés sur le marché français. Une nouvelle campagne de mesure a donc eu lieu en 2015.

Les résultats sont probants. Ils montrent ainsi que le taux de matière inorganique des pneus non brûlée lors de la combustion en cimenterie mais recyclée dans la composition même du ciment atteint 23,75%. L'industrie cimentière est donc, non seulement une voie de valorisation énergétique (par la combustion du carbone) mais également, désormais, une voie de valorisation matière (recyclage des éléments non organiques contenus dans le pneu).

Un apport de matières premières...

Or, dans les fours de cimenterie, les pneus n'agissent pas uniquement en tant que combustible. En effet, l'armature métallique des pneus fournit, en se décomposant, un apport de matières premières sous forme d'oxyde de fer indispensable à la combustion



PNEUS USAGÉS : L'ARME ANTI-MOUSTIQUE

A l'échelle de la planète, un être humain sur deux est potentiellement exposé aux moustiques porteurs de virus. La dengue est loin d'être enrayée, le chikungunya ne fait toujours pas l'objet d'un traitement radical commercialisé, pas plus qu'il n'existe actuellement de vaccin contre le zika, désormais présent dans 21 pays en Amérique latine et 6 en Europe (Royaume-Uni, Italie, Pays-Bas, Portugal, Danemark et Suisse). L'OMS a d'ailleurs déclaré le zika comme une urgence de portée mondiale. Autant de menaces sur la santé humaine qui renforcent la nécessité de mettre en œuvre, très rapidement, des mesures préventives. Face à la propagation, il est devenu capital pour les pays concernés de lutter contre les risques de transmission des virus, d'autant que les moustiques trouvent dans l'environnement humain tout ce qui leur faut pour proliférer : leur champ d'action excède rarement un rayon de 25 mètres autour de leur gîte larvaire d'origine, dans des eaux stagnantes, avec une prédilection pour les gouttières des habitations. Installés en Nouvelle-Calédonie, Christophe Put et Thierry Suviri ont créé la société Aedes, spécialisée dans la désinsectisation. Au-delà des moyens habituels

de lutte contre les moustiques (gels, aérosols, pièges volants, etc), ils ont eu l'idée d'empêcher l'installation des gîtes larvaires : autant prendre le problème à la base.

A mi-chemin entre le filtre et le bouchon

En 2012, ils ont donc imaginé un dispositif à installer dans les gouttières, à mi-chemin entre le filtre et le bouchon, à la fois suffisamment poreux pour laisser passer les eaux de pluie et suffisamment dense pour éviter aux moustiques de passer, donc de pondre. Naturellement, il fallait pour cela un matériau imputrescible, sans risque pour la santé ni pour l'environnement et capable de s'agglomérer aisément. Instinctivement, les deux associés se sont tournés vers les granulats de caoutchouc de pneumatique et ont fabriqué un prototype, baptisé « Aglostic ». Si ce prototype était techniquement concluant, il restait plusieurs interrogations quant à son degré d'efficacité. Pour répondre à ces questions, Aedes s'est tourné vers Aliapur avec l'appui du pôle de compétitivité Elastopôle et de l'Adecal. Le service Recherche et Développement d'Aliapur a été séduit par l'originalité de la démarche,



LE CHIFFRE

98%

C'est le taux d'efficacité de l'Aglostic contre le passage des œufs de moustiques dans des eaux stagnantes, permettant ainsi d'empêcher l'installation de gîtes larvaires.

le caractère innovant du produit et le potentiel du marché. Il a alors missionné le Centre de Transfert Technologique du Mans (CTTM), un partenaire de longue date, pour faire une étude approfondie sur ce dispositif.

Une étude d'un an

Financée par Aliapur, cette étude qui a duré près d'un an, a permis de déterminer la taille de granulats à utiliser, le choix du liant, la résistance mécanique du dispositif, la vitesse d'infiltration et d'écoulement des eaux, la qualité du drainage, l'innocuité sanitaire et environnementale des eaux ainsi filtrées. Il fallait aussi vérifier que la composition de ce produit puisse laisser passer l'eau, mais fasse barrage aux œufs et aux larves de moustiques. Au final, les résultats ont scientifiquement validé les choix techniques d'Aedes pour son dispositif à l'efficacité ainsi avérée.

Depuis, Aedes collectionne les récompenses et, soutenue par la BPI France, travaille activement au déploiement de l'Aglostic. Aliapur, pour sa part, a obtenu l'exclusivité de la licence d'exploitation du brevet pour la métropole et les Antilles en échange du financement d'une année d'études et de tests. Au-delà de l'aide à la lutte contre les moustiques porteurs de virus et du soutien à une jeune entreprise ingénieuse, l'Aglostic constitue aussi une nouvelle solution de valorisation matière. Aliapur recherche donc aujourd'hui des partenaires industriels prêts à exploiter ce brevet, en particulier dans les secteurs du bâtiment et de la lutte contre les nuisibles, de même que des fabricants et des poseurs.

DE LA GOMME DE PNEUS SOUS LES SABOTS DES VACHES

La société Bioret est spécialisée dans la production et le négoce d'équipements à base d'élastomères pour les fermes d'élevage (matelas, logettes, tapis de circulation antidérapants...). Elle réalise 45% de son chiffre d'affaires à l'export dans 20 pays et commercialise une gamme de produits dont la fabrication intègre en partie du caoutchouc recyclé. Début 2015, Bioret a souhaité innover avec de nouveaux produits, fabriqués cette fois avec de la gomme de pneus usagés. La société a sollicité Aliapur pour un appui au développement de son procédé de fabrication et la mise en œuvre d'une ligne pilote de production de tapis de sol (tapis de stabulation) pour les bovins.

Réalisés avec des granulats de pneus, ces tapis offrent une surface souple donc confortable sous les sabots. Combinés à un principe de porosité maîtrisée, ils permettent également une meilleure évacuation des déjections des animaux, source d'ammoniac corrosif, nuisible pour leur santé. En outre, leurs pattes restent plus au sec.

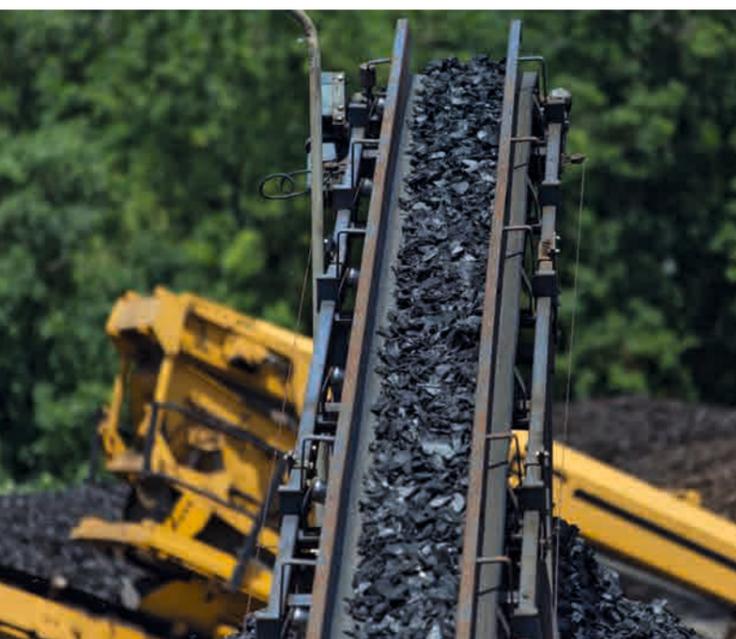
Ce projet est réalisé en partenariat avec le pôle de compétitivité Elastopôle, ainsi que l'Ademe. Une usine de production devrait être implantée à l'horizon 2018, qui entraînera la création de 25 emplois. Au-delà des bienfaits environnementaux à fabriquer des produits avec des matériaux recyclés, cette innovation ouvre, pour Aliapur, sur une nouvelle voie de valorisation des granulats de pneus usagés.



TRAVAUX PUBLICS : LES BROYATS SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Entiers, les pneus usagés sont utilisés en Travaux Publics pour la construction de murs de soutènement. Cette méthode « Pneusol » (pneus poids-lourds partiellement déflanqués et liés entre eux) a été mise à point par les laboratoires des Ponts et Chaussées il y a une trentaine d'années et permet aujourd'hui encore de s'appuyer sur toutes les qualités intrinsèques du pneu : il est suffisamment souple pour absorber d'éventuelles vibrations du terrain et suffisamment rigide pour empêcher les glissements.

Broyés, les pneus ont été longtemps employés pour le remplissage des bassins de rétention, qui servent à stocker temporairement les eaux de pluie. Les broyats laissent passer ces eaux qu'ils renvoient à terme dans la terre, et sont nettement moins coûteux que les graves (mélange de sable et de gravillons)



DU GRANULAT DANS LES BÉTONS

En décembre, Aliapur a participé à une conférence sur « La valorisation des sous-produits dans les bétons », organisée par l'université de Cergy-Pontoise et Elastopôle dans le cadre de la thématique « Les constructions de demain ». Cette manifestation scientifique avait pour objectif de confronter l'état de l'art sur les développements technologiques et les recherches en cours dans le domaine de la valorisation des sous-produits dans les bétons et les structures du BTP : pneus usagés, bois, plastiques, verre, granulats issus de la démolition...

A cette occasion, Aliapur a présenté la filière et ses avancées dans les applications dédiées au BTP. Pour mémoire, la valorisation des PUNR dans les bétons et les structures du BTP peut être une option permettant d'améliorer la résistance à la fissuration ou d'apporter des solutions d'isolation acoustique.

habituellement utilisées. En 2008, plusieurs études menées par Aliapur ont confirmé l'absence d'impacts sanitaires et environnementaux des eaux placées au contact prolongé des broyats. Bien entendu, cette étude n'a porté que sur les broyats produits stricto sensu par les prestataires d'Aliapur.

Suivi des évolutions techniques

En 2010, l'Analyse de cycle de vie du pneu usagé mené par le cabinet PricewaterhouseCoopers pour Aliapur a mis en évidence la préférence à donner à certaines voies de valorisation en termes de bienfaits environnementaux. L'utilisation de broyats en Travaux Publics a donc été mise en retrait, restant anecdotique, sans qu'Aliapur abandonne pour autant le suivi des évolutions techniques.

Alors que la législation reste aujourd'hui peu contraignante, le Ministère de l'Ecologie a souhaité lancer une nouvelle étude sur les broyats dans les bassins de rétention, afin de pouvoir statuer catégoriquement sur leur absence d'impact environnemental. Entamée en 2013, cette étude a associé plusieurs partenaires au Ministère dans son comité de pilotage : l'Ademe, l'Office national de l'Eau, l'Agence de l'Eau, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, ainsi que les acteurs de la filière, en particulier Aliapur. Les premiers résultats de cette étude ont été restitués au printemps 2015, permettant notamment de définir les caractéristiques des broyats à utiliser dans les bassins, de construire une grille d'analyse des eaux de pluie ayant été à leur contact prolongé, et de définir les paramètres d'acceptabilité de cette technique d'utilisation des produits issus des pneus usagés. Au deuxième semestre 2015 a été lancée la suite de cette étude afin de mettre en œuvre les protocoles ainsi établis. Courant 2016, celle-ci se poursuivra par des essais en laboratoire et sur des ouvrages pilotes.

UN CADRE SÉCURISÉ POUR LES PNEUS USAGÉS

ISO TC 45

Le Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères (SNCP), a organisé en octobre le 63^{ème} congrès mondial du groupe « Caoutchouc et produits à base de Caoutchouc » de l'ISO (International Organization for Standardization -ISO TC 45). A cette occasion, 160 experts internationaux (producteurs et distributeurs de matières premières, transformateurs, utilisateurs...) se sont retrouvés pendant 6 jours pour travailler sur la gestion des normes du caoutchouc. Ce congrès sponsorisé par Aliapur aux côtés de Michelin est stratégique pour la filière, dans la mesure où il met en place le cadre réglementaire et l'avenir du secteur d'activité tout en dégageant les axes de travail des prochaines années. 17 pays ont participé avec une forte représentation des délégations asiatiques (60% des délégués), ce qui traduit leur volonté de rejoindre les comités techniques et les groupes de travail de l'ISO.

Verrous réglementaires

Toujours au SNCP, Aliapur s'est fortement impliqué, en 2015, dans le groupe de travail « recyclage et verrous réglementaires ». Les discussions traitent du positionnement des matières premières secondaires (MPS) -en particulier le pneumatique usagé- en vue de leur sortie du statut de déchet. Il est également question dans ces travaux de la réglementation REACH qui vise à sécuriser l'utilisation de substances

chimiques dans l'industrie européenne, pour garantir leur absence d'impact sur la santé humaine et l'environnement. A noter que ce groupe de travail est ouvert et prêt à accueillir de nouveaux experts pour défendre les intérêts de la filière.

Normalisation

Enfin, Aliapur participe activement à l'évolution de la normalisation des pneus usagés non réutilisables pour sécuriser les voies de valorisation et anticiper les exigences de son marché. Au niveau européen, Aliapur pilote la délégation française AFNOR et participe à la commission technique TC 366 « End-of-Life Tyres » (pneus en fin de vie) aux côtés des experts des différentes filières européennes. En 2015, cette commission a fait des tests croisés sur des granulats et des broyats français, espagnols, italiens et portugais. Ces tests ont pour objectif de vérifier la précision des normes européennes définies l'an dernier et d'en valider la pertinence, afin d'aboutir à une norme européenne qui remplacera les normes nationales (norme EN). Il s'agit là d'un enjeu majeur car il conditionne les relations contractuelles entre clients et fournisseurs. A ce stade, il est donc impératif pour le groupe de travail de mesurer précisément les écarts possibles en fonction de l'origine du gisement, de la préparation avant la mesure ou encore de la mesure en elle-même. Les résultats de ces tests croisés seront publiés courant 2016.





ANNUAIRE
2015

ANNUAIRE



344 CLIENTS EN 2015

Les clients d'Aliapur sont des sociétés soucieuses de la fin de vie des pneumatiques qu'elles mettent sur le marché français. A ce titre, elles mandatent Aliapur pour assurer leur devoir de collecte et re-traitement des tonnages de pneumatiques usagés équivalents à leurs ventes de l'année précédente.

MANUFACTURIERS

APOLLO VREDESTEIN FRANCE
BRIDGESTONE
BRIDGESTONE EUROPE
CONTINENTAL
COOPER TIRE & RUBBER COMPANY FRANCE
GOODYEAR DUNLOP TIRES FRANCE
HANKOOK
KUMHO TIRE FRANCE
MICHELIN
MITAS
NOKIAN TYRES
PIRELLI

SITES INTERNET

1001 pneus
ALLO PNEUS
CENTAURE PNEU SERVICE (Toopneus)
DELTICOM AG
GETTYGO
GOEGGEL FRANCE
IHLE
LAJANTE.FR
OXYO PNEUS
PNEUMACLIC.COM (Puissance pneu)
PNEUMARKET (HP DIS)
PNEU WYZ SAS
SAS EASY 4D
TYREDATING
TYREFACTORS.com
TYRES IN STOCK FRANCE
VAN DEN BAN
VO TECH

DISTRIBUTEURS PRODUCTEURS

67 AUTO
A7 AUTO PIECES
AB SERVE

AGRI PNEUS
ALEX EXPRESS
ALFA PNEUS
ALLIANCE AUTOMOBILES
ALLO CASSE AUTO
ALSACE PNEUS ET SERVICES
AMBULANCES ET TAXIS FACE
AMERICARS
ANNEMASSE PNEUS BIS
ARCIS PNEUS
ARGO FRANCE
ARMELINE
AS2G
ATLANTIC PNEUS
ATOUTPRIX PNEUS
AUCHAN
AUTO AGI
AUTO CASSE FERRARI
AUTO CENTRE PONTIVY
AUTO DISCOUNT SERVICES
AUTO GARAGE MEC'ADDU
AUTO INTER EUROPE
AUTO LOOK PERFECT
AUTO PRO TECH
AUTO SECURITE
AUTO SYSTEM
AYE NEGOCE
BACHER PNEUS
BERTRAND PNEUS
BERTRAND PNEUS CHAMPAGNE
BIHR
BM PNEUS SERVICE
BM68
BMW Group FRANCE
BOLLON PNEUS
BONNOT 2000
BOULAY AUTO PIECES
BOURGUEIL PNEUS
BOUSSEL AUTOMOBILES
BR EXPORT SAS
BRP EUROPE NV
BRUNEL PNEUS

BS PNEUS
CAILLEAU PNEUS
CAMOPLAST SOLIDEAL FRANCE
CARRASCAL PNEUS
CARROSSERIE ALBALAT
CARROSSERIE ARGONNE
CARROSSERIE DE L ARGOAT
CARS LITTORAL
CARTIER PNEU EURL
CASH AND CARRY
CBS PNEUMATIQUE
CDS PNEUS
CENTRAL GARAGE TOREZ
CENTRAL PNEUMATIQUES
CENTRE AUTO BLINOIS
CENTRE DU PNEU
CENTRE DU PNEU D'OCCASION
CENTRE FA AUTO
CHALLANS PNEUS
CHAMALAU PNEUS
CHAUMONT POIDS LOURDS
CHEVILLARD AGRI
CHOLET PNEUS
CHOUTEAU PNEUS
CIRON LE MANS
CLASSIC CAR
CLINIC AUTO
COFIRHAD
CONAIR
COPADEX
CORSE PNEUS
COURILLEAU PNEUS
COURILLEAU PNEUS NIORT
CREPY PNEUS
CRISTAL AUTO
CS DISTRI
CYL AUTO
DA PONTE
DATCH DISTRIBUTION
DDF
DELIT PNEUS SAS
DELMAS

DISALCO MOTORS FRANCE
DISTRICASH
DOME PNEU VULCO
DPM PROGARDEN
DRAG'ON SARL
DUCATI WEST EUROPE
DUJARDIN SARL
DUPRAY BERTRAND
ECO PNEUS
E-MOTORS SARL
EQUIPNEU SA
ERRIC
ESCANDE PNEUS
ESPACE MOTOS - ABONDANCE
ESPACE PIECES AUTO
ESTPNEUS
ETS MORA
EUROMASTER
EUROPNEUS
EUROPNEUS 59
EVOBUS FRANCE
FAAC AUTO
FAVOPNEU
FEDIMA TYRES
FEU VERT
FORD ASTIER
FORREZ INTERNATIONAL
FRANCE POIDS LOURDS
G+ SERVICES
GADEST
GARAGE 2SOUSA
GARAGE ALSACE AUTO
GARAGE CONTANT
GARAGE D4
GARAGE DE LA BARMASSA
GARAGE DE LA MULATIERE
GARAGE DELOMMEZ
GARAGE DES CASTORS
GARAGE DES DOLMENS
GARAGE DU GRAND LAUNAY
GARAGE DUCLOS
GARAGE FABRIS
Garage FENEIS
GARAGE FREDDY FASTER
GARAGE JSA
GARAGE MADEC
GARAGE MARTINEZ
GARAGE MOREU
GARAGE NOMINE
GARAGE SCHLESSER
GARAGE SCHNEIDER
GARAGE TBV
GARAGE TOUCH & STYLE
GARAGE YANN MORVAN
GASTOU ET FILS
GOMAX
GOUPILO AUTO
GPA
GREG AUTO
HARLEY DAVIDSON FRANCE
HAUTOT
HEBERT DOMINIQUE
HENNETTE SARL
HOLDING SIMON
HONDA MOTOR EUROPE LTD
HORS LIMIT
HRP
HUTCHINSON
ICARIUS
IDEALE RESIDENCE MOBILE
IMPERIAL AUTO
INEO SUPPORT GLOBAL
IPS SARL
ISEKI FRANCE
IVECO FRANCE

JCLB
JEANDOT SA
JMD PNEUS
JOSSEFRAND PNEUS
JP PEDRON
JS PNEUS
JUMBO PNEUS
KAMSAR SA
KANAIR
KAWASAKI MOTORS EUROPE NV
KEYAMA TYRES
KERYADO PNEU
KIKOPNEUS
KING JUMBO MILORD
KISS AUTOMOBILES
KRAMP FRANCE
KUSTOM STORE
KVERNELAND GROUP FRANCE
LA CLINIQUE DU PNEU
LADOUGNE
LALLEMAND PNEUS SILIGOM
LALOYER PNEUS
LANDRAU ECOPIECES
LDI LUBERON
LEMKEN FRANCE
LIBOURNE PNEUS SERVICES
LITTORAL PNEUS SERVICES
LM CONCEPT
MAISA 37
MAISON DU PNEU GRAY
MAISON DU PNEU MARIOTTE
MAISON DU PNEU PONTARLIER
MAN CAMIONS & BUS SA
MANITOU
MARCEL FRANCE MECANO GALVA
MATEQUIP
MAZERES AERO EQUIPEMENT
MCGM DIFFUSION
MCMR AUTOMOBILES
MECAPNEUS SERVICES
MERCEDES BENZ FRANCE
METIFIOT
METZ PNEUS
MG PNEUS
MICHEL MALLARD ETAPE AUTO
MISTRANGELO PNEUS
MONFROY MONCHY
MONT BLANC PNEUS
MORACO
MOREZ AUTOMOBILES
MOTANA SAS
MP SA (Massa pneus)
NANTES EQUIP'AUTO
NICOLAS GUILLO
NIPPON PIECES SERVICES
NORD EST PNEUMATIQUES
O'HARA
ORECA
PARAY PNEU
PARIS SERVICES V.I.
PAX AUTOMOBILES
PENGLAOU PNEUS
PERIGORD PNEUS
PEUGEOT MOTOCYLES
PICAUD PNEUS
PLANETE PNEUS
PNEU INTER DISTRIBUTION
PNEUS BAIE DE SEINE
PNEUS GERN
PNEUS KRUPP FRANCE
PNEUS LEGROS
PNEUS MULTI SERVICES
PNEUS OSTERSTOCK
PNEUS SERVICES
POIDS LOURDS 86

POIDS LOURDS SERVICE NANTAIS
POINT CONFIANCE - AUTUN
POINT PNEUS GUERIDO
POINT S FRANCE
POINT S PNEUS ET ENTRETIEN
PROMOPNEU MARIOTTE
PYRAME
RAPIDE PNEUMATIQUE
RASSER AUTO
RE'ACTION
RENAULT LOUIS GRASSER
RENAULT TRUCKS FRANCE
RF AUTO PIECES
ROADY
ROADY CENDRAUTO
ROCADE DEPANNAGE
RONAL FRANCE
ROUEN AUTOMOBILES
ROUGIER SARL
RS CAR DESIGN
SAME DEUTZ FAHR
SARL DU PNEU
SATELITE
SCAPAUTO
SCPI - SIFAM TRADING
SELF PNEUS
SEMA
SIDAN
SIMA
SIRPLAI ROADY
SLPA
SOBEDI
SODIPNEU RACING
SODIP-PNEUMALIN
SOMTP CENTRE
SONODIS
SOS PNEUS
SOVIA
SP PNEUS
SPAREX SARL
SPORT PNEUS
SSR PNEUS
STATION SERVICE FLOTTES
STIHL
STURNY
SUD IMPORT DISTRIBUTION
SUD OUEST AUTO
SUD PNEUS 81
SUZUKI
TARARE PNEUS
TECHNIC AVIATION
TECHNIGUM
THOUERY FRERES
TOM AUTO
TONNERRE PNEUS JEANDOT
TOP GOM
TOP PNEU ATELIER
TOUPNEU ALSACE
TOURNUS DEMOLITION
TOUTAUTO
TRANS 4 EQUIPEMENTS
TRIUMPH SAS
UGIGRIP
UZUN OTOMOTIV
VALETY
VERTS LOISIRS
VIVA PNEUS
VOLKSWAGEN GROUP FRANCE
VOLVO TRUCKS FRANCE
VULCALUC PNEUS
WIETRICH
Y2B
YAMAHA MOTOR NV
YC
ZETOR FRANCE

COLLECTEURS

ALCYON

📍 16 - 17 - 24 - 33 - 46 - 87
33440 Saint-Louis-de-Montferrand
05 56 77 19 19

AUTO PNEUS NORMANDIE

📍 14 - 50
14570 Clécy
02 31 59 21 31

AUTO PNEUS VARENNES

📍 08 - 51
14570 Clécy
02 31 59 21 31

COLLET ENVIRONNEMENT

📍 21 - 25 - 39 - 52 - 70
21470 Brazey-en-Plaine
03 80 29 94 71

BATI RECYCLAGE

📍 85
85280 La Ferrière
02 51 07 22 00

CHRONOROUTE BRETAGNE

📍 35 - 44
35320 Crevin
02 99 42 43 25

DROHE RECYCLAGE

📍 09 - 31 - 32 - 82
31800 Labarthe-Inard
05 61 95 59 17

ENVIRONNEMENT MASSIF CENTRAL

📍 12 - 48
48000 Mende
04 66 32 37 55

ENVIRONNEMENT SERVICES

📍 20
20501 Ajaccio
04 90 10 90 33

EPUR

📍 71
71020 Mâcon Cedex 9
03 85 20 95 60

ERRIC

📍 10 - 45 - 77 - 89
77650 Jutigny
01 64 08 62 10

EUREC ENVIRONNEMENT

📍 07 - 26 - 38 - 69
69780 Saint-Pierre-de-Chandieu
04 78 40 23 12

EUREC SUD

📍 11 - 30 - 34 - 66 - 81
34500 Béziers
04 67 26 87 60

GROUPE CHARLES ANDRÉ

📍 13 - 83 - 84
13340 Rognac
04 42 10 41 63

GILLES HENRY

📍 54 - 55 - 57 - 67 - 68 - 88 - 90
54200 Chaudenay-sur-Moselle
03 83 64 84 90

GOMMAGE

📍 62 - 80
62210 Avion
03 21 28 30 55

GRANULATEX

📍 01 - 05 - 73 - 74
74550 Perrignier
04 50 72 51 93

GURDEBEKE

📍 02 - 60
60400 Noyon
03 44 93 25 21

HENRY RECYCLAGE

📍 27 - 28 - 75 - 76 - 78
76410 Saint-Aubin-les-Elbeuf
02 35 64 65 80

LE FEUVRIER

📍 53 - 61
61100 Flers
02 33 66 63 50

MEGA PNEUS

📍 37 - 49 - 72 - 79 - 86
37310 Reignac-sur-Indre
02 47 91 08 07

OURRY

📍 91 - 92 - 93 - 94 - 95
77390 Champdeuil
01 64 14 18 00

PROCAR-RECYGOM

📍 03 - 15 - 19 - 23 - 42 - 43 - 63
63350 Joze
04 73 70 26 22

RAMERY ENVIRONNEMENT

📍 59
62440 Harnes
03 21 14 00 00

SEPCHAT

📍 41
41100 Saint-Ouen
02 54 77 20 66

TFM PNEUS SUD

📍 04 - 06
06560 Valbonne Sophia Antipolis
04 93 65 03 79

TRANSPORTS CASSIER

📍 18 - 36 - 58
58340 Cercy-la-Tour
03 86 50 57 26

TRIGONE

📍 22 - 29 - 56
22530 Saint-Guen
02 96 26 08 91

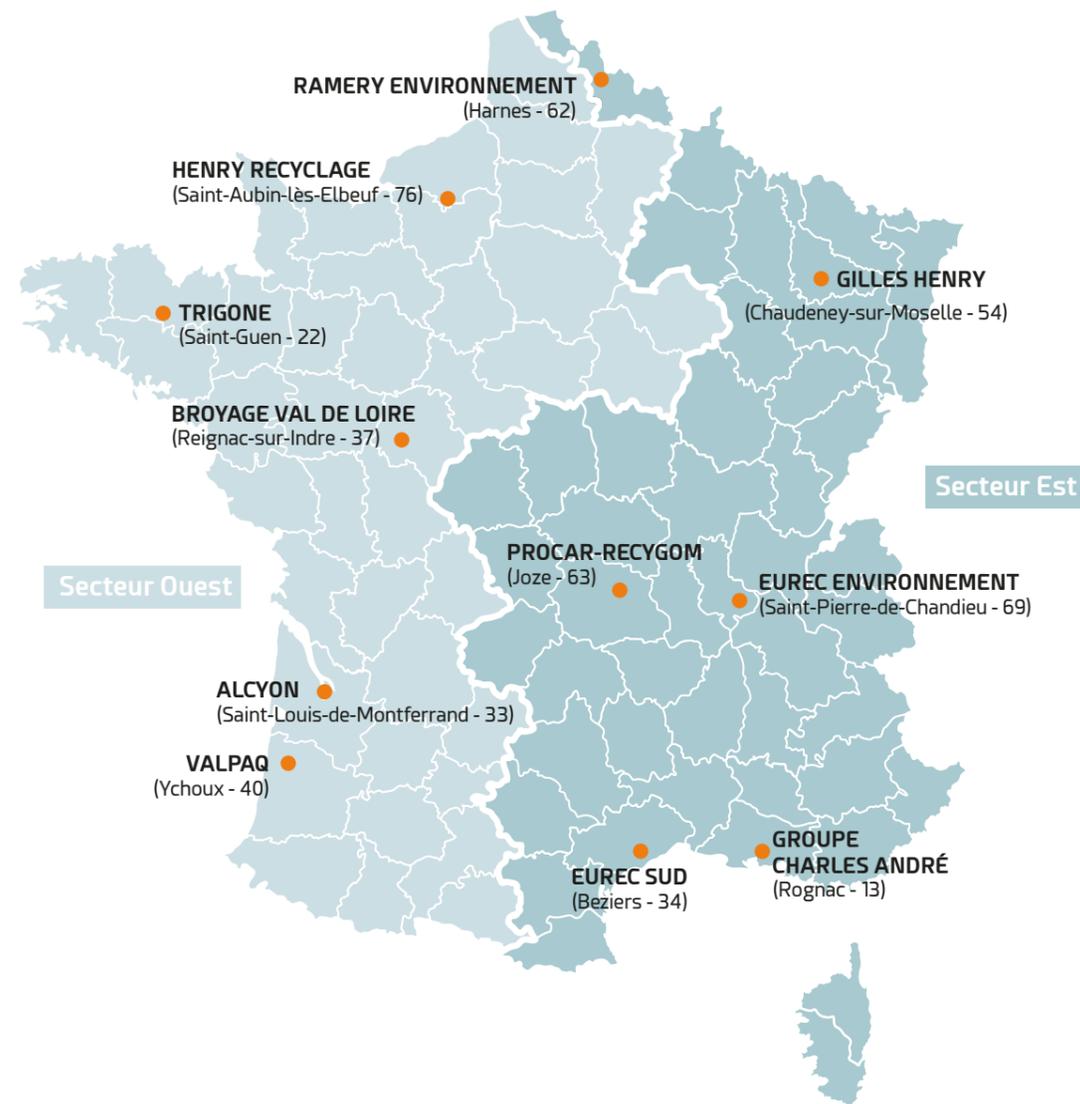
VALPAQ

📍 40 - 47 - 64 - 65
40160 Ychoux
05 58 82 34 48



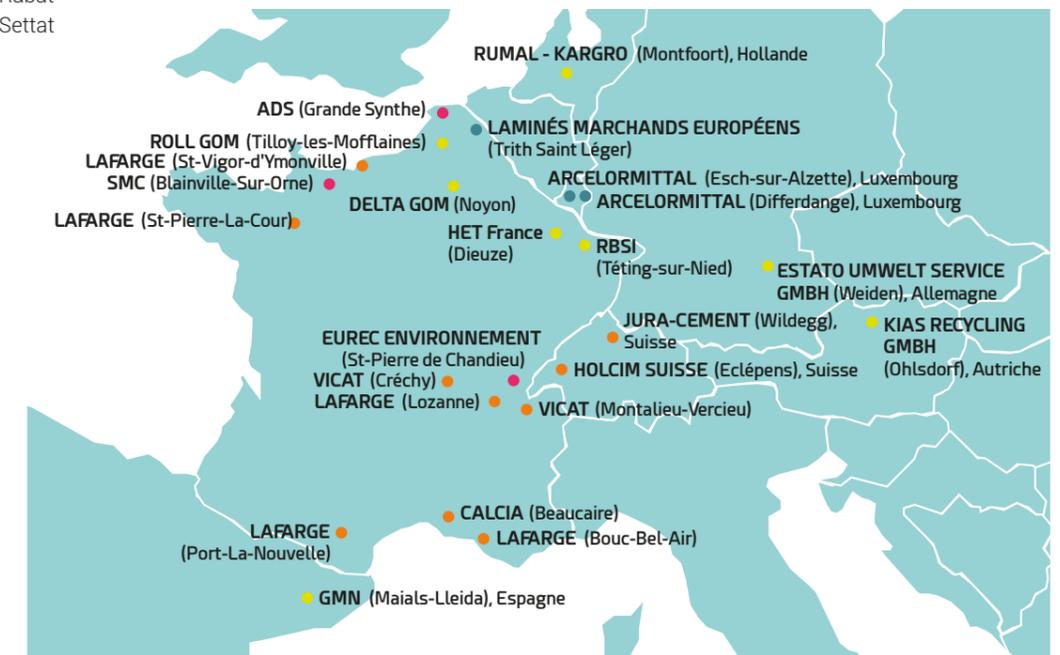
SITES DE TRANSFORMATION

ALCYON 33440 Saint-Louis-de-Montferrand 05 56 77 19 19	GROUPE CHARLES ANDRÉ 13340 Rognac 04 42 10 41 63	RAMERY ENVIRONNEMENT 62440 Harnes 03 21 14 00 00
BROYAGE VAL DE LOIRE 37310 Reignac-sur-Indre 02 47 91 08 07	GILLES HENRY 54200 Chaudeney-sur-Moselle 03 83 64 84 90	TRIGONE 22530 Saint-Guen 02 96 26 08 91
EUREC ENVIRONNEMENT 69780 Saint-Pierre-de-Chandieu 04 78 40 23 12	HENRY RECYCLAGE 76410 Saint-Aubin-lès-Elbeuf 02 35 64 65 80	VALPAQ 41160 Ychoux 05 58 82 34 48
EUREC SUD 34500 Béziers 04 67 26 87 60	PROCAR-RECYGOM 63350 Joze 04 73 70 26 22	



VALORISATEURS

ACIÉRIES LAMINÉS MARCHANDS EUROPÉENS 59125 Trith Saint Léger ARCELOR MITTAL Esch-sur-Alzette, Luxembourg ARCELOR MITTAL Differdange, Luxembourg	HOLCIM SUISSE Eclépens/VD JURA-CEMENT Wildegg, Suisse LAFARGE 76430 Saint-Vigor-d'Ymonville 13320 Bouc-Bel-Air 69380 Lozanne 11210 Port-La-Nouvelle 53410 Saint-Pierre-La-Cour LAFARGE MAROC Casablanca VICAT 38390 Montalieu-Vercieu 03150 Créchy	HET FRANCE 57260 Dieuze KIAS RECYCLING GMBH Ohlsdorf, Autriche RBSI 57385 Tétting-sur-Nied ROLL GOM 62217 Tilloy-les-Mofflaines RUMAL - KARGRO Weert, Hollande
CHAUFFAGE URBAIN E.ON SUÈDE Norrköping	GRANULATEURS DELTA GOM 60400 Noyon ESTATO UMWELTSERVICE GMBH Weiden, Allemagne GMN MAIALS Lleida, Espagne	GÉOTECHNIQUE - PNEUSOL® EUREC ENVIRONNEMENT 69780 Saint-Pierre de Chandieu SMC (SOCIÉTÉ DES MATÉRIAUX CAENNAIS) 14550 Blainville-Sur-Orne ADS 59760 Grande Synthe
CIMENTERIES CALCIA 30300 Beaucaire CIMENTS DE L'ATLAS Beni Hellal, Maroc CIMENTS DU MAROC Casablanca, Maroc HOLCIM MAROC Fes Oujda Rabat Settat		



RÉDACTION :
Communication Aliapur

CRÉDIT PHOTOS :
Michel Djaoui

CONCEPTION/RÉALISATION :
Crayon Bleu

71, cours Albert Thomas - 69003 Lyon - France
Tél.: +33 (0)4 37 91 43 20
www.aliapur.fr - contact@aliapur.fr
[@Com_Aliapur](#)

